

Suite à une violente collision entre deux véhicules utilitaires
07 personnes mortes et 06 autres blessées
près d'In Guezzam

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année
D'ALGERIE

N°7024 - MARDI 05 NOVEMBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Examen de la loi
de Finances 2025 à l'APN
**Le pouvoir d'achat
et la cherté focalisent
les débats**

P03

Importation de café
et protection du pouvoir d'achat

Le «privé» sera-t-il écarté ?

Lire en page 03

ORAN P07

Direction de Distribution de Sonelgaz
Faire preuve de vigilance dans l'utilisation du gaz
Conseils et organisations juvéniles de pays africains
Large intérêt pour la promotion de la jeune femme
Université «Mohamed Benahmed 2»
**Renouvellement de la convention
avec l'université de Salamanca**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Conseil de la nation

Goudjil reçoit une délégation du groupe de travail de l'épopée «Rouh El Djazair»



Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a reçu au siège du Conseil, une délégation du groupe de travail de l'épopée "Rouh El Djazair" (l'âme de l'Algérie), présentée à l'occasion du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse révolution du 1er Novembre, a indiqué dimanche un communiqué de la chambre haute du parlement. L'audience s'est déroulée en présence de nombre d'acteurs algériens et arabes, en tête desquels le réalisateur de cette œuvre épique Ahmed Rezak, l'actrice jordanienne Abeer Issa, l'acteur algérien Hassan Kachach, l'acteur libyen Ali Ahmed Salem, ainsi que d'autres artistes algériens et arabes ayant participé

à cette épopée produite par le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit. La rencontre a été l'occasion pour le président du Conseil de la nation de féliciter les auteurs de cette oeuvre, saluant leur haute performance ayant retracé les différentes périodes de l'histoire riche de l'Algérie, ajoute le communiqué. A cette occasion, M. Goudjil a rappelé l'intérêt majeur accordé par l'Algérie au dossier de la Mémoire nationale qui doit impérativement, dit-il, poursuivre son rayonnement de génération en génération, se félicitant des efforts du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui place le dossier de la Mémoire en tête de ses priorités.

Défense

Saïd Chanegriha reçoit le Chef d'Etat-major de la République d'Inde



Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu dimanche à Alger, le Général d'Armée Anil Chauhan, Chef d'Etat-major de la Défense de la République d'Inde, qui effectue une visite en Algérie à la tête d'une délégation militaire de haut niveau, a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. "Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'ANP, a reçu, aujourd'hui dimanche 3 novembre 2024, au siège de l'Etat-major de l'ANP, le Général d'Armée Anil Chauhan, Chef d'Etat-major de la Défense

de la République d'Inde, qui effectue une visite en Algérie à la tête d'une délégation militaire de haut niveau", précise la même source. La cérémonie d'accueil a été entamée par le salut du drapeau national, suivi du salut militaire présenté au Général par une formation militaire, représentant les différentes forces de l'ANP. Lors de cette rencontre, les deux parties ont abordé "les domaines de coopération militaire bilatérale et les moyens de renforcement de la coordination sécuritaire, de même qu'ils ont échangé les points de vue sur les défis sécuritaires internationaux et les questions d'actualité".

Algérie - Cuba

Tebboune reçoit le vice-ministre des Forces armées Joaquin Quintas Sola



Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, dimanche, le vice-ministre cubain des Forces armées, le Général de Corps d'Armée Joaquin Quintas Sola. "Ma rencontre avec Monsieur le président a été fraternelle et fructueuse, dans le cadre des liens de fraternité et d'amitié qu'entretiennent l'Algérie et Cuba depuis plus de soixante ans", a déclaré à la presse le vice-ministre cubain des Forces armées au sortir de l'audience. "Je tiens à présenter mes vœux au peuple algérien et à ses Forces armées, à l'occasion du 70ème anniversai-

re du déclenchement de la glorieuse Révolution algérienne, et à leur adresser à tous mes chaleureuses et fraternelles salutations. Vive l'Algérie et vive Cuba", a ajouté le Général de Corps d'Armée Joaquin Quintas Sola. L'audience s'est déroulée en présence du Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, du ministre de l'Energie et des Mines, M. Mohamed Arkab, et du ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi.

6ème législature du PAP

L'APN participe à la 4ème session ordinaire

L'Assemblée populaire nationale (APN) participe aux travaux de la 4ème session ordinaire de la 6ème législature du Parlement panafricain (PAP) qui se tiendra du 4 au 16 novembre à Midrand (Afrique du sud), a indiqué, dimanche, un communiqué de l'APN. L'APN sera représentée, lors de cette session, par les membres permanents du PAP, en l'occurrence la présidente de la Commission des transports, de l'industrie, des communications, de l'énergie, des scien-

ces et de la technologie du PAP, Bahdja El Amali, le membre de la commission du règlement, des privilèges et de la discipline, Mohamed Segras et du membre du PAP, Fateh Boutbig, ajoute le communiqué. Les travaux des réunions préparatoires de cette session porteront sur "la construction de systèmes d'enseignement flexibles pour favoriser la réussite dans un enseignement inclusif efficace et adapté à l'Afrique", conclut le communiqué.

Les 4 et 5 novembre à Caracas

L'APN au Forum parlementaire mondial contre le fascisme et le néofascisme

L'Assemblée populaire nationale (APN), participera les 4 et 5 novembre à Caracas (Venezuela) au Forum parlementaire mondial contre le fascisme et le néofascisme, a indiqué, dimanche, un communiqué de l'APN. L'APN sera représentée lors de ce Forum par le président du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Venezuela, Ahcène Hani, ac-

compagné du député, Djouhra Mohamed Reda. La participation de l'Algérie à ce Forum "vient exprimer son attachement à ses positions fermes contre le fascisme et le néofascisme et confirmer son rôle dans le renforcement du dialogue parlementaire mondial pour soutenir les causes justes et ancrer les valeurs de liberté et de démocratie", conclut le communiqué.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem

Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42

Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45

02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Importation de café et protection du pouvoir d'achat

Le «privé» sera-t-il écarté?

Par B.Habib

Bientôt la scène enregistrera le retour en force du monopole du secteur public en ce qui concerne notamment les importations de produits essentiels. Un signe de bon augure et longtemps espéré par les consommateurs qui se plaignent des écarts des prix entre ceux décidés par l'Etat et ceux qui sont pratiqués sur le marché. Un de ces produits de base concernés par cette mesure est le café qui commence à impacter au plus haut point, et ce, depuis quelques semaines déjà le pouvoir d'achat malgré la régularisation de ses prix. Ce produit est désormais considéré un produit stratégique. Raison qui fait qu'il doit être protégé des répercussions des fluctuations des cours à l'international mais aussi de la mainmise de certains opérateurs privés en Algérie. Pour cela, le gouvernement entend d'ores et déjà réviser sa copie en matière de la détention du monopole d'importation de ce produit. L'idée consiste à étudier la faisabilité de

transférer aux institutions publiques l'exclusivité de l'importation de café suite aux turbulences manifestées sur le marché local avec son corollaire la déstabilisation des prix. C'est le seul moyen de réguler les prix du café sur ce marché essentiel. Entre les privés qui seront écartés et le public qui souffre à nouveau, l'initiative qui s'inscrit dans le cadre des directives visant à protéger le pouvoir d'achat des citoyens et à stabiliser les prix du café, risque de faire des émules chez certains privés qui se tourneront sur l'importation d'autres produits. Une pratique qui a la peau dure chez les opérateurs privés qui changent de créneau comme ils changent de veste. Le café autant que le lait, le sucre et l'huile est une denrée particulièrement sensible en Algérie. Ce qui rend sa consommation régulière toute l'année c'est l'engouement qu'il suscite chez les algériens réputés grands consommateurs du café. On estime à 18 grammes la consommation moyenne par jour de l'algérien et 4,5 kg par an ce qui place l'Algérie comme numéro un sur le continent africain et

parmi les plus grands consommateurs au niveau mondial. Ce projet fait suite aux réticences des importateurs privés à adhérer aux mesures de plafonnement des prix, malgré les assurances de compensation fournies par l'État pour couvrir la différence entre le coût réel d'importation et le prix final de vente. Face à cette opposition, les autorités envisagent de confier cette mission à des institutions publiques, telles que l'Office National Interprofessionnel des Céréales, qui pourrait distribuer le café à des prix subventionnés, à l'image de ce qui est déjà fait pour des produits comme la semoule ou la farine. Cette décision viserait à garantir un approvisionnement régulier du marché en café, tout en contrecarrant les tentatives de manipulation des prix par certains acteurs privés. Les autorités ont lancé des enquêtes pour identifier les pratiques des importateurs refusant les quotas alloués et déterminer les éventuelles infractions aux engagements de fourniture. Ces investigations, en cours, examinent également les profits réalisés par les importateurs durant cette période de crise, afin d'assurer une transparence accrue et une gestion plus rigoureuse du marché. Le gouvernement pourrait priver définitivement de nouvelles allocations les importateurs ayant refusé leurs quotas, réservant ce privilège aux institutions publiques, qui assureraient la distribution aux acteurs respectant leurs obligations. En août, un décret exécutif fixe les marges bénéficiaires maximales pour les importateurs, distributeurs et détaillants, établissant également des prix plafonds pour les cafés Arabica et Robusta, respectivement à 1.250 et 1.000 dinars le kilogramme. Ce texte souligne l'engagement de l'État à renforcer les contrôles, en publiant régulièrement les prix de référence du café sur le marché mondial afin de maintenir l'équilibre des prix dans le pays.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Israël vise le patrimoine libanais

Pourquoi, selon vous l'Entité sioniste vise-t-elle avec préméditation le patrimoine libanais ? Cette entité est composée d'un ensemble de gens venant de nulle part, rassemblés autour d'une poignée de rites et de pratiques religieuses. Tout ce tintamarre proviendrait d'une pseudo-histoire contenue dans les textes «bibliques» qui n'ont pas de réalité palpable sur le terrain. Cette bible dont Hertzl, le fondateur de sionisme, en personne avait qualifié lors du congrès, de Bal de «nid de mythes». Grosso modo, les juifs sont une peuplade qui n'a pas d'histoire réelle. Leur histoire est attachée aux peuples et aux nations où les juifs avaient tout le temps vécu. Les recherches archéologiques entamées depuis les années 1950 n'avaient rien donné de concret sauf, peut-être de s'accaparer, injustement de l'Histoire des autres. Aucune trace du fameux Temple de Salomon, cette structure mythologique qui aurait pu leur servir de catalyseur. Leurs alliés, les américains, avaient volé les vestiges historiques irakiens en 2003, où des musées ont été pillés et saccagés, en vue d'aider ses pauvres irakiens à se débarrasser de leur dictateur!!!??? Leurs autres alliés, les français, avaient extorqué, quant à eux, l'Histoire du Maghreb et j'en passe... je ne dois pas m'attarder trop sur la question des voleurs de l'histoire et des patrimoines des peuples notamment, les nations arabo-musulmanes... Donc, ce qui se passe au Liban ne sort pas hors de cette logique criminelle qui vise à frapper tout ce qui représente l'identité d'un peuple, son passé et son présent. Le problème des sionistes est, jusqu'à preuve du contraire, avec le Hizbollah et non avec le patrimoine du pays. Un lâche quand il est protégé et couvert par une autre force qui n'est pas la sienne, devient un lion, sans l'être réellement. Quand un criminel de la taille d'un Netanyahu est fortement acclamé au Congrès américain après avoir commis, pendant un an, une suite de crimes crapuleux en série et en vrac. Le hic, c'est que ces crimes ont été vus et suivis en direct et par toutes les chaînes Tv et les réseaux sociaux de la planète, jusqu'à ce qu'ils soient devenus de simples «faits divers». Après ces frappes, le Liban - ce Liban cher à Macron et à la France - n'aura pas suffisamment de temps pour penser à faire de la résistance une autre fois. Le gros de son temps sera consacré à pleurer les martyres, à panser les blessures et reconstruire ce qui a été démoli...

70ème anniversaire de la Révolution

Consensus sur les similitudes entre la cause nationale et la cause palestinienne

Des enseignants universitaires et des chercheurs en histoire ont unanimement mis en avant, samedi à Alger lors d'une conférence sur "le leadership et le témoignage dans les modèles révolutionnaires algérien et palestinien, valeurs et exemples", les similitudes entre la Révolution algérienne contre la colonisation française et la lutte du peuple palestinien contre l'occupation sioniste. Lors de la conférence intitulée "Le 1er Novembre et la libération de la Palestine", organisée par le Mouvement de la société pour la paix (MSP) en commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, le président du mouvement, Abdelaali Hassani Cherif a affirmé que "la Déclaration du 1er novembre 1954 constituait un manifeste complet pour l'édification d'un Etat souverain selon des orientations démocratiques et sociales, enracinées dans l'identité et le référent nationaux, tout en rejetant le projet colonial de la France". Il a en outre indiqué que cet anniversaire est célébré dans un contexte régional et international "tendu et douloureux", en particulier face à la situation du peuple palestinien, notamment les actes de destruction barbare et inhumaine, de génocide et de déplacement forcé dans la bande de Ghaza, rappelant les victoires historiques de la Révolution du 1er novembre contre les mêmes pratiques coloniales brutales et inhumaines, ainsi que les enseignements tirés en faveur des peuples aspirant à la liberté et à l'indépendance. Dans une allocution, l'historien Mohamed Saleh Seddik, honoré durant cette conférence, a qualifié le déclenchement de la Révolution de libération "évènement miraculeux", car le monde ne s'y attendait pas, pour de

nombreuses raisons, notamment "la répression criminelle exercée par le colonisateur français sur le peuple algérien pour l'effacer de ses origines et de sa religion", ajoutant que "la victoire de la Révolution de novembre fut aussi miraculeuse, car le peuple algérien, bien que démuni face à la puissance de la France, a réussi à vaincre cette force coloniale". Il a attribué cette victoire éclatante à la force spirituelle et à la foi inébranlable des moudjahidine, ainsi qu'à la haine et à la rancœur qu'ils nourrissaient à l'égard de l'occupation française oppressive. A son tour, Dr. Abderrahmane Tounsi, a mis en avant les similitudes entre la résistance algérienne sous la colonisation française et la résistance palestinienne, notamment en termes du principe idéologique, le déséquilibre des forces, l'abandon international, la terreur et la brutalité, le ciblage des leaders pour étouffer et diluer la résistance, la politique de la terre brûlée, ainsi que la ténacité dans la défense de la patrie jusqu'à l'indépendance ou bien la mort en martyr, et le refus de céder la moindre parcelle de la terre, en plus de la dimension internationale des deux causes. Dr. Abdelmadjid Bounab, spécialiste en études islamiques, a souligné, pour sa part, que les moudjahidine sous la colonisation française et les résistants palestiniens, partagent le même objectif à savoir la liberté et l'indépendance. De son côté, le président de la Fondation Chahid Zighoud Youcef, l'enseignant-chercheur, M. Ahcène Tiliani, a fait une comparaison entre le Chahid Zighoud Youcef et le chef du Mouvement de la Résistance islamique "Hamas" en Palestine, le Chahid Yahya Sinwar, en termes d'action révolutionnaire et de circonstances de la mort en martyr.

Examen de la loi de Finances 2025 à l'APN

Le pouvoir d'achat et la cherté focalisent les débats

Incontestablement, la problématique sociale, le pouvoir d'achat et la cherté des prix ont focalisé les interventions des uns et des autres lors de la présentation de la loi de Finances 2025 au niveau de la chambre basse par le ministre des Finances. Les députés avaient interpellé le premier ministre, Nadir Larbaoui, sur cette revendication somme toute logique. Après la présentation des grands axes des dispositions de la loi de Finances 2025 par le premier argentier du pays, les élus se sont déchaînés dans leurs interrogations sur les taxes et les impôts contenus dans les dispositions de ladite loi. Les travaux en séance plénière ont débuté, hier, juste après l'exposé du ministre des Finances sur ce projet de loi calculé, comme à l'accoutumée, sur la base d'un prix de 60 dollars le baril de pétrole, en prévision des fluctuations du marché. Ces séances plénières se concluront par les interventions des chefs de groupes parlementaires, suivies de la réponse du ministre aux questions des députés. L'offensive des parlementaires par des interrogations sur le projet de loi de finances 2025 jugé par les experts comme «le plus

important de l'histoire de l'Algérie» et qui, par contre, contient 17 articles qui n'ont aucun intérêt direct avec les dispositions de la loi. La loi table sur un budget colossal de 16.000 milliards de DA, et de nouveaux impôts. Pourtant, certains députés rencontrés dans les couloirs de l'hémicycle, celui du RND, Belarbi Abdennour, député de Tizi-Ouzou, nous ont fait savoir qu'il s'agit de la continuité des efforts de l'Etat qui marque une étape cruciale dans la politique budgétaire. Selon notre interlocuteur, la loi de Finances 2025 prévoit des réformes fiscales et économiques qui stimulent la croissance, la modernisation de l'administration fiscale et consacre une enveloppe conséquente pour les collectivités locales dans le cadre des plans communaux de développement telle la création de l'emploi et l'encouragement de l'investissement créateur de richesses. Ce projet inclut des mesures économiques et sociales significatives initiées par le Président de la République, visant à promouvoir la justice sociale, combattre le chômage, soutenir le pouvoir d'achat des citoyens et protéger les institutions économiques. **Nadira FOUAD**

Pôle & Mic

Par B.Nadir

L'Algérie à fond avec l'OPEP+

L'Algérie, avec sept autres pays membres de l'OPEP+, a décidé de prolonger jusqu'à fin décembre 2024 les réductions volontaires supplémentaires de leur production de pétrole. Cette décision, annoncée par le ministère algérien de l'Énergie, concerne l'Arabie saoudite, la Russie, l'Irak, les Émirats arabes unis, le Koweït, le Kazakhstan et Oman, qui avaient déjà ajusté leur production en avril et novembre 2023. Ces réductions, totalisant 2,2 millions de barils par jour, devaient initialement durer jusqu'à fin novembre 2023. Les pays réaffirment aussi leur engagement envers la coopération au sein de l'OPEP+, supervisée par le Comité ministériel conjoint de suivi. Les prix du pétrole ont bondi lundi suite à l'annonce de l'OPEP+ de reporter d'au moins un mois l'augmentation de production initialement prévue en décembre, invoquant la pression récente sur les prix causée par une demande plus faible. Le cartel avait annoncé dimanche qu'ils retarderaient d'au moins un mois une augmentation prévue de la production de 180 000 barils par jour. Les cours pétroliers avaient déjà grimpé ces derniers jours, alimentés par des rumeurs sur cette potentielle décision. Cette mesure survient dans un contexte de fragilité des prix du pétrole, en raison des inquiétudes liées à la demande et de l'augmentation de la production hors OPEP+. Si la réunion de l'OPEP+ de décembre 2024 à Vienne entérine une prolongation des réductions de production au-delà de la fin de l'année, cela pourrait renforcer la hausse des prix du pétrole. Cette décision met en lumière les complexités actuelles du marché pétrolier, marqué par les incertitudes économiques mondiales et la transition énergétique, qui pourrait diminuer la dépendance au pétrole. La demande chinoise, un facteur clé, est surveillée de près, tandis que des éléments comme les tensions commerciales, les politiques monétaires et les élections américaines amplifient l'incertitude. La stratégie de l'OPEP+ pour 2025 pourrait ainsi évoluer en fonction de ces dynamiques globales. L'OPEP+ a choisi de temporiser dans l'attente des résultats des élections américaines «qui auront un impact significatif sur le marché», estime Jorge Leon, analyste chez Rystad Energy, relaye «boursorama». «Je ne sais pas si le groupe a une préférence entre Donald Trump et Kamala Harris» mais la victoire du républicain déboucherait «probablement» sur une «guerre commerciale» qui «pèserait sur la demande, de quoi plomber la croissance économique et donc les cours du pétrole».

Pétrole

L'Algérie et sept pays-membres de l'OPEP+ prolongent leurs réductions volontaires

L'Algérie et sept autres pays membres de l'Opep+, ont décidé dimanche, de prolonger, jusqu'à fin décembre 2024, leurs réductions volontaires supplémentaires de production, indique un communiqué du ministère de l'Énergie et des Mines. L'Algérie et ces sept autres pays (l'Arabie saoudite, la Russie, l'Irak, les Émirats arabes unis, le Koweït, le Kazakhstan et Oman), avaient annoncé en avril et novembre 2023, des ajustements volontaires supplémentaires, par rapport à leurs quotas de production décidés dans le cadre du groupe Opep+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés en dehors de l'organisation), ces réductions ayant été prolongées jusqu'à fin novembre en cours. Ainsi, ces réductions volontaires de 2,2 millions de barils par jour, seront prolongées d'un mois, soit jusqu'à la fin du mois de décembre, selon la même source. En outre, les huit pays ont réitéré leur engagement collectif au strict respect de la déclaration de coopération, y compris les ajustements volontaires supplémentaires de production, qui seront contrôlés par le Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC) conformément aux conclusions de sa 53e réunion, tenue le 3 avril 2024, conclut le communiqué.

Ministre des Finances, Laaziz Faid

L'ENT appuiera l'orientation vers l'économie numérique

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a affirmé que l'École nationale du Trésor (ENT), qu'il a inaugurée dimanche à Tipasa, appuiera l'orientation du pays vers l'économie numérique. Dans une allocution prononcée à l'occasion de cette inauguration qui a vu la présence du wali de Tipaza, Aboubakr Seddik Boucetta, le ministre a indiqué que l'ENT "renforcera la ressource humaine des services du Trésor public dans des domaines plus spécialisés, en réponse aux besoins du secteur, notamment celles relatives à l'orientation vers l'économie numérique, devenue plus que jamais une nécessité impérieuse". Le ministre a indiqué que cette nouvelle école serait "en mesure

de concrétiser la transformation numérique de l'administration publique", et elle "se chargera dès aujourd'hui, de la formation des cadres de l'État dans les domaines financier et économique, et contribuera également à doter les services du Trésor public d'une élite de cadres", tout en assumant "la responsabilité de former des responsables administratifs capables de maîtriser les techniques et les outils de la gestion moderne des finances publiques". L'inauguration de l'École s'inscrit dans le programme de célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution du 1er Novembre. D'une capacité de 500 places pédagogiques et de 300 lits, l'École nationale du Trésor

s'étend sur une superficie totale de 12.000 mètres carrés. Réalisée en 24 mois, l'ENT comprend plusieurs structures, dont le bloc pédagogique comprenant 26 salles de cours, une salle de Conférence, un amphithéâtre, deux salles pour le laboratoire des langues, une bibliothèque et 4 salles pour les enseignants, outre, une cuisine et un restaurant. L'École dispose également d'un bâtiment d'administration et de gestion comprenant divers bureaux et salles, un bâtiment de 172 chambres et un autre de 6 appartements, en plus d'un bâtiment social et culturel avec une salle dédiée au sport et aux activités culturelles, un club d'informatique et de jeux, ainsi qu'une salle de soins infirmiers.

Agriculture

Cherfa préside la cérémonie d'installation de 62 cadres

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa a présidé dimanche, au siège de son département ministériel à Alger, la cérémonie d'installation de 62 cadres aux niveaux central et local, suite à un vaste mouvement opéré sur les postes administratifs du secteur, l'objectif étant de renforcer le travail de terrain et de proximité avec les agriculteurs et les producteurs. Le mouvement a concerné 11 cadres relevant de l'administration centrale (directeurs et sous-directeurs), et 51 cadres locaux, (à savoir 30 directeurs de services agricoles et 21 conservateurs des forêts). A cette occasion, M. Cherfa a précisé que ce mouvement visait à "promouvoir le secteur agricole et à mettre en œuvre la feuille de route adoptée par l'État pour réaliser la stratégie de développement des cultures stratégiques à travers le travail de terrain et de proximité, en adoptant une approche proactive". Affirmant que "l'agri-

culture est un travail de terrain et non administratif", le ministre a insisté sur l'impératif de ne plus suivre la méthode administrative, tout en recourant "aux meilleures compétences nationales pour développer le secteur de manière à répondre aux attentes du citoyen algérien". Pour ce faire, le ministre a souligné la nécessité "d'un travail de terrain et proactif, en programmant toutes les opérations", rappelant à ce propos les plans nationaux pour l'agriculture et les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la réduction des importations des produits agricoles, notamment le blé dur et l'orge. M. Cherfa a en outre affirmé que la relance du secteur "dépend largement du travail local avec les producteurs", mettant en avant "les plans adoptés par le secteur pour les cultures stratégiques". S'agissant de la campagne labours-semences, il a rappelé l'engagement du secteur à réussir l'opération, notamment en ce

qui concerne les légumineuses et la mise en place d'un plan pour la production des pommes de terre primeur et de garde ainsi que les plantes oléagineuses. M. Cherfa a également évoqué la mise en valeur des terres par irrigation, en vue d'atteindre 300 hectares irrigués dans le sud, qui seront consacrées aux céréales et aux cultures stratégiques. Par ailleurs, il a rappelé l'importance économique du secteur, dont la contribution au PIB était de 18% l'année agricole écoulée (2023-2024), soit une production de plus de 35 milliards de dollars USD, précise le ministre. Quant à la commercialisation des produits agricoles, le ministre a souligné "l'importance d'ouvrir des espaces commerciaux afin de garantir la disponibilité des produits à des prix raisonnables, tout en coordonnant avec les directions locales pour la commercialisation du produit agricole destiné au citoyen ou à la transformation des aliments".

Algérie-Corée du Sud

Lancement à Alger d'une formation dans le domaine du photovoltaïque

Une formation sur la production d'énergie photovoltaïque animée par des experts de l'Agence coréenne de coopération et développement (KOICA) et de la société coréenne de communauté rurale (KRC) a débuté, dimanche à Alger, visant à partager l'expérience et la technologie coréenne en matière de production d'énergie solaire, a indiqué un communiqué du Centre de développement des énergies renouvelables (CDER). Cette formation locale, qui durera jusqu'au 6 novembre en cours, a vu la participation de 20 personnes représentants trois établissements, à savoir le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREF) et l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), a précisé la même source. Le programme de cette formation comprend des séminaires sur le système coréen de certification de la qualité de la produc-



tion d'énergie photovoltaïque et la technologie de qualité, ainsi que des séances de la rédaction du document conceptuel du projet (project concept paper, PCP). Visant à développer davantage les résultats de la formation pour les experts algériens en systèmes d'énergie photovoltaïque, qui a débuté en 2021 et s'est terminée en 2023, la formation propose également de "visiter une installation d'essai de production d'énergie photovoltaïque exploitée par le CDER en Algérie et d'explorer des plans de développement grâce à des

discussions approfondies avec des experts coréens en matière de contrôle qualité". De hauts responsables du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS), du Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), du Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREF) et de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) ont assisté à la cérémonie d'ouverture de cet événement, a fait savoir le communiqué.

Commémoration du 1er novembre 1954

Distribution de plus de 14.000 logements dans les wilayas de l'Ouest du pays

Des opérations de distribution de plus de 14.460 logements de différentes formules ont été organisées, dimanche à travers les différentes wilayas de l'Ouest du pays, à l'occasion de la célébration du 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération. A Oran, les autorités de la wilaya civiles et militaires, accompagnées de la famille révolutionnaire et en présence du Directeur central au ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelouahab Lebci, ont supervisé à la salle de conférences de la mosquée pôle " Abdelhamid Benbadis " la distribution de 2.879 logements, dont 1.639 logements publics locatifs concernant les dossiers à points dans plusieurs communes, ainsi que 1.000 logements location-vente (AADL), 40 logements promotionnels aidés (LPA) et 200 aides à l'habitat rural. Intervenant à cette occasion, le wali d'Oran, Saïd Sayoud, a souligné que depuis septembre 2021, plus de 31.000 logements de différentes formules ont été distribués, notant qu'il sera procédé, dans les prochains jours, au relogement des occupants d'habitations précaires "classées rouge" vers de nouveaux appartements dans la commune de Misserghine et à Haï Sidi Bachir, ainsi que l'octroi de 500 aides à l'habitat rural. A Saïda, plus de 970 logements ont été distribués, dont 194 logements publics locatifs, 83 logements promotionnels libres (LPL),

500 décisions d'aides à l'habitat rural, 200 autres aides pour l'auto construction, dans le cadre du programme des Hauts plateaux et du Sud. A Mascara, les cérémonies de distribution de 1.454 logements, dont 1.278 logements publics locatifs, 60 logements promotionnels aidés, ont eu lieu dans les communes de Tizi et Khalouia, ainsi que 216 logements promotionnels libres dans la commune de Sig, outre 500 aides à l'habitat rural distribués à travers différentes communes et la remise de plus de 1.100 actes de propriété à leurs bénéficiaires, dans le cadre de la régularisation foncière. A El Bayadh, les autorités locales civiles et militaires et la famille révolutionnaire ont supervisé la distribution de plus de 720 logements de différentes formules, dont 200 logements publics locatifs, outre la distribution de 242 arrêtés de lots sociaux pour l'auto construction et 279 décisions d'aides à l'habitat rural. A cette occasion, des actes de propriété ont été distribués, à titre symbolique, dans le cadre de la régularisation foncière, pour différents types d'habitations et biens immobiliers, parmi lesquels plus de 10.000 actes de propriété ont été régularisés. A Aïn Temouchent, environ 700 logements de différents types ont été distribués, dont 323 logements publics locatifs, 93 logements sociaux participatifs (LSP) et aidés (LPA), 224 logements promotionnels libres (LPL) et 60 aides à

l'habitat rural. Dix actes de propriété d'habitations rurales ont été remis, à cette occasion, après avoir bénéficié de la régularisation administrative, en plus de 10 actes de concession agricole distribués à titre symbolique sur un total de 76 actes et 10 certificats de mise en valeur agricole. Concernant la wilaya de Relizane, 1.270 logements ont été distribués à cette occasion, dont 410 logements publics locatifs, 160 logements promotionnels aidés et la remise de 700 arrêtés d'aides à l'habitat rural, à travers les communes de la wilaya. Dans la wilaya de Nâama, des décisions de 750 aides ont été remises à leurs bénéficiaires, dont 450 dans le cadre de l'auto-construction, et 300 pour l'habitat rural. A Tlemcen, 709 logements ont été distribués dans plusieurs communes, dont 260 logements publics locatifs, 150 logements promotionnels aidés (LPA) et 233 logements location-vente (AADL), outre la remise de 1.616 aides à l'habitat rural et 66 décisions dans le cadre des lotissements sociaux d'auto-construction. Dans la wilaya de Tiaret, 2.331 logements de différentes formules et des aides ont été distribués, dont 900 parcelles de terrains et d'aides financières dans le cadre des lotissements sociaux (auto-construction), 883 aides à l'habitat rural, en plus de 150 logements publics locatifs, 370 logements promotionnels aidés (LPA) et 28 logements promotionnels libres.

AADL3

Convocation des souscripteurs avant fin 2024

La convocation des souscripteurs au troisième programme de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL3) débutera avant la fin de l'année 2024, a affirmé dimanche à Ain Defla, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi. Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, M. Belaribi a annoncé que "la convocation des souscripteurs au programme AADL 3 débutera avant fin 2024", soulignant que le lancement de la 1ère tranche de ce programme de logements "interviendra avant la fin de l'année en cours ou au début de l'année 2025". "Le

lancement du programme AADL3 interviendra après l'achèvement du programme AADL2, dont il subsistera à la fin de l'année en cours près de 3.000 unités de logements programmées à la livraison durant les premiers mois de l'année 2025", a-t-il ajouté, en outre. Concernant le prix des logements AADL3, le ministre a précisé qu'il "ne dépassera pas celui des logements promotionnels aidés (LPA)" et que cette augmentation "prendra en compte le pouvoir d'achat des souscripteurs". S'agissant des préparatifs pour le lancement du programme AADL3, M. Belaribi a assuré que "les assiettes foncières sont disponibles à l'échelle nationale", et que "des décrets mi-

nistériels relatifs à ce programme seront publiés avant la fin novembre courant". Par ailleurs, et lors de sa visite à Ain Defla, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a notamment procédé à l'inauguration et à la pose de la première pierre de plusieurs projets, notamment celui du lycée "Sarmoum Ben Amar" de la cité Hadj Sadouk, et la pose de la première pierre de réalisation d'un groupe scolaire et d'un lycée à la cité Chellal au chef lieu de wilaya. A cela s'ajoute, l'inauguration de la cité des 305 logements AADL et le lancement de la réalisation d'un groupe scolaire et d'un CEM à la nouvelle cité d'habitat intégré de Feghailia du chef lieu de wilaya.

Intempéries à Naâma

38 interventions réalisées par les services de la protection civile

Plus de 38 interventions réalisées suite aux intempéries durant la nuit de samedi à dimanche, a-t-on appris des services de la Protection civile. Lors de ces interventions, les services de la Protection civile ont secouru des personnes piégées par les eaux des oueds en crue, à la suite des fortes pluies tombées.

Dans la commune de Mecheria, sept personnes à bord d'un véhicule utilitaire ont été secourues par les équipes de la Protection civile après avoir été prises au piège par les eaux de

l'Oued Drâa, dont le niveau a considérablement augmenté. À Moghrar, une famille de 4 personnes (3 femmes et 1 enfant) a également été secourue alors qu'elle était encerclée par les eaux de l'Oued Drâa. Les pompiers ont retrouvé 3 autres membres de la même famille, portés disparus près de «La ferme de Hadj-Cheikh», et les ont évacués vers le centre de santé local. Un véhicule et son conducteur ont été extraits des eaux de l'Oued Nemoura, dont le niveau a également crû en raison des intempéries.

Les agents de la Protection civile de cette région des Hauts-plateaux ont également intervenu à Djienne Bourezg, où ils ont secouru huit personnes dont un taxi était bloqué par les flots de l'Oued Founassa, ainsi qu'une autre personne dont le camion semi-remorque s'était renversé dans le lit du même cours d'eau. De plus, durant cette période, les équipes de la Protection civile ont effectué des opérations de pompage des eaux dans divers quartiers et établissements publics, conclut la même source.

Suite à une violente collision entre deux véhicules utilitaires **07 personnes mortes et 06 autres blessées près d'In Guezzam**



Sept personnes sont décédées dans un accident de la route survenu près de la ville d'In Guezzam, à l'extrême Sud du pays, ont rapporté lundi les services de la Protection civile de la wilaya. Le drame s'est produit dimanche soir, sur la route nationale (RN1) en allant vers la wilaya de Tamanrasset, à 25 km d'In Guezzam, suite à une violente collision entre deux véhicules utilitaires, entraînant ainsi le décès sur place de sept (7) personnes, dont six (6) complètement carbonisées, et 19 autres ont été blessées, a déclaré à l'APS, le directeur de la Protection civile d'In Guezzam, le Lieutenant-colonel Abdelkader Statoua. Les équipes de la Protection civile, en collaboration avec les services de la commune et ceux de la santé ont transféré les corps des victimes vers la morgue de l'hôpital d'In Guezzam, où ont été également évacués les blessés, selon la même source. Une enquête a été diligentée par les services de sécurité compétents pour déterminer les circonstances exactes de ce tragique accident.

Déchets toxiques de l'Est marocain Le rejet menace la santé publique de la population frontalière

Le barrage de Hammam Boughra, situé dans la daïra de Maghnia, est en proie à une crise écologique sans précédent. Récemment, des quintaux de poissons morts ont été découverts sur ses rives, suscitant l'indignation et l'inquiétude parmi la population locale. Cette situation alarmante est attribuée au rejet de déchets toxiques par les industries et tanneries de la région d'Oujda, au Maroc, qui déversent leurs effluents dans l'oued Mouillah. Ces rejets contiennent des métaux lourds et d'autres produits chimiques nocifs, polluants ainsi le barrage, qui constitue une ressource essentielle pour l'agriculture et la principale source en eau potable pour la région. La pollution du barrage n'est pas un problème récent. Elle perdure depuis des décennies sans qu'aucune solution efficace ne soit mise en place. Les autorités doivent agir rapidement pour stopper cette catastrophe écologique. La population, qui dépend entièrement de cette source d'eau pour sa survie, est en droit d'attendre des mesures concrètes. Face à cette situation, un dialogue urgent entre les autorités algériennes et marocaines s'impose pour aborder la question des rejets industriels et trouver des solutions durables. La protection de l'environnement et de la santé des populations ne doit pas être une option, mais une priorité. Les riverains du barrage de Hammam Boughrara attendent des réponses et des actions décisives pour résoudre cette crise qui menace sérieusement la santé publique. **AMMAMI Mohamed**



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

AAADL AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT
N° Identification fiscale : 000016001405697
A.A.D.L

PROGRAMME DE LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDES

**AVIS DE PRESELECTION
DU CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT
(MAITRISE D'ŒUVRE)**

Projet : Etude et suivi de 600 logements promotionnels aidés avec du promotionnels libre et locaux à usage commercial et professionnel y compris les travaux de viabilisation « réseaux tertiaires » à la Commune de SIDI BEL ABBES - Wilaya de SIDI BEL ABBES

N°24/24/L.P.A/DR ORAN – AADL

En application des dispositions de la Décision n°42/DG/AAADL/2017 du 27/04/2017 régissant la passation des marchés de L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT « AADL » - Direction Régionale ORAN, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au Concours National d'Architecture Restreint N° 24/24/L.P.A/DR ORAN – AADL portant maîtrise d'œuvre du projet « Etude et suivi de 600 logements promotionnels aidés avec du promotionnels libre et locaux à usage commercial et professionnel y compris les travaux de viabilisation « réseaux tertiaires » à la Commune de SIDI BEL ABBES - Wilaya de SIDI BEL ABBES », publié au bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) et dans les quotidiens nationaux suivants :

- LE CARREFOUR D'ALGERIE le 09/10/2024
- المجتمع le 09/10/2024
- BOMOP

Après l'évaluation des dossiers de candidature (première phase) par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres du service contractant, les soumissionnaires pré-qualifiés sont définis au tableau suivant :

Le projet	Les candidats	Eligibilité	Observation
Etude et suivi de 600 logements promotionnels aidés avec du promotionnels libre et locaux à usage commercial et professionnel y compris les travaux de viabilisation « réseaux tertiaires » à la Commune de SIDI BEL ABBES - Wilaya de SIDI BEL ABBES	LOUHIBI MOHAMED REDA	Eligible	Qualifié pour la 2 ^{ème} étape
	GROUPEMENT MAHI MUSTAPHA ET TAHRI SAID	Eligible	Qualifié pour la 2 ^{ème} étape
	CHEKRAR MENOVAR	Eligible	Qualifié pour la 2 ^{ème} étape
	GROUPEMENT ITKAN	Eligible	Qualifié pour la 2 ^{ème} étape
	GROUPEMENT BELLABACI ABDELOUAHAB	Eligible	Qualifié pour la 2 ^{ème} étape
	HANTOUR MOHAMEDDINE	Eligible	Qualifié pour la 2 ^{ème} étape
	GROUPEMENT GSA	Eligible	Qualifié pour la 2 ^{ème} étape
	GROUPEMENT ART GREAT DESIGN « AGD »	Eligible	Qualifié pour la 2 ^{ème} étape
	GROUPEMENT HF	Eligible	Qualifié pour la 2 ^{ème} étape
	BOUACHA LAHOUARI	Eligible	Qualifié pour la 2 ^{ème} étape
Etude et suivi de 600 logements promotionnels aidés avec du promotionnels libre et locaux à usage commercial et professionnel y compris les travaux de viabilisation « réseaux tertiaires » à la Commune de SIDI BEL ABBES - Wilaya de SIDI BEL ABBES	BOUKARABILA AMINA « BET SERYANI »	Eligible	Qualifié pour la 2 ^{ème} étape
	GROUPEMENT DERNI QMAR'	Eligible	Qualifié pour la 2 ^{ème} étape
	GROUPEMENT CONCEPT GROUP	Eligible	Qualifié pour la 2 ^{ème} étape
	GROUPEMENT AMC	Eligible	Qualifié pour la 2 ^{ème} étape
	GROUPEMENT DSC ARCHITECTURE	Eligible	Qualifié pour la 2 ^{ème} étape
	DAOUDI HAMID	Eligible	Qualifié pour la 2 ^{ème} étape
	GROUPEMENT URBAIN CONCEPT GROUP	Eligible	Qualifié pour la 2 ^{ème} étape
	MAHMOUDI SMAIN	Eligible	Qualifié pour la 2 ^{ème} étape
GROUPEMENT EL BINAA	Eligible	Qualifié pour la 2 ^{ème} étape	

Sont invités à remettre les plis de leurs « offre technique, offre de prestations et offre financière » sous enveloppe principale scellée ne comportant aucune inscription extérieure autre que le numéro, l'objet du concours, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage et la mention « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » conformément aux dispositions du cahier des charges, dans un délai de **Vingt-un (21) jours**, à compter de la date de la première parution de l'avis de présélection, sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP

Le dépôt des offres s'effectue le dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12h00. Cette date est reconduite tacitement reportée au premier jour ouvrable au cas où cette date coïncide avec un jour férié et/ou de repos hebdomadaire légaux.

L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :

Direction Régionale « AADL » ORAN
6^{ème} étage (secrétariat général).
Sise bloc 23 cité 1377 logs-FACE USTO – ORAN

L'ouverture en séance publique du dossier offre technique, offre de prestations et offre financière, s'effectuera au siège du maître de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus-indiquée à quatorze heures (14 h 00).

La validité des offres est fixée à **Trois (03) mois**, augmentée du délai de préparation des offres sus-indiqué. Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

**Le Directeur Régional
de l'AAADL Oran**



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكن والعمارات والمدينة
MINISTRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
ديوان الترقية والتسيير العقاري لولاية مستغانم
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE WILAYA DE MOSTAGANEM
NIF N°: 099.327010248039

CONCOURS D'ARCHITECTURE RESTREINT POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE N°120 /2024

Conformément aux dispositions de la loi N° 23/12 du 05/08/2023 et le décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'office de promotion et de gestion immobilière de Mostaganem lance un avis de concours d'architecture restreint pour la maîtrise d'œuvre des 140/2000 logements publics locatifs 2 EM tranche 2024 SAYADA

Seuls les Architectes agréés inscrits au tableau national de l'ordre des architectes, les bureaux ou groupement d'architectes et bureaux d'études agréés et intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de L'O.P.G.I. de Mostaganem sis Avenue Mohamed Khemisti - Wilaya de Mostaganem contre paiement des frais de reproduction fixés à **Trois Mille Dinars (3000 DA/TTC)** non remboursables.

Dans une première phase les soumissionnaires déposeront uniquement leurs « dossier de candidature » sous enveloppe anonyme fermée et cachetée indiquant la référence et l'objet du concours avec la mention suivante

« Soumission à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Concours d'architecture restreint pour la maîtrise d'œuvre N°..... 2024

Adresse à Monsieur le Directeur Général de l'OPGI de Mostaganem -Sis Av Mohamed Khemisti- Mostaganem

Dossier de candidature :

- 1-une déclaration de candidature, renseignée, signée, cachetée datée par le soumissionnaire ;
- 2-une déclaration de probité, renseignée, signée, cachetée datée par le soumissionnaire et les membres du groupement des BET.
- 3-les statuts pour les sociétés (s'il y a lieu) ;
- 4-Extrait du registre de commerces électronique portant code architecture (607009) pour le BET dotée de la personnalité morale.
- 5- Copie de dépôt légale des comptes sociaux pour le BET dotée de la personnalité morale année 2022.
- 6- Copie en cours de validité de l'attestation CNAS ET CASNOS.
- 7- Extrait de rôle date de moins de trois (03) mois, apuré ou avec échéancier du soumissionnaire et les membres du groupement des BET.
- 8-les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager la société;
- 9-copie notariée du protocole d'accords pour le groupement des BET.
- 10-Les documents permettant de justifier l'éligibilité des candidats selon l'article 04 du présent cahier des charges : à savoir :
Capacités professionnelles : inscrit au tableau national de l'ordre des architectes et disposant de l'Agrément pour l'exercice de la profession de l'architecte en cours de validité ..
Capacités financières Le cumul des chiffres d'affaire des trois années (2021 , 2022 et 2023) doit être égal ou supérieur à 8 000 000 00 DA, joindre une copie des bilans financiers.,
Capacités techniques : Références professionnelles : Ayant exécuté la mission étude et suivi d'un projet de 100 logements ou plus ou deux (02) projets d'équipement publics catégorie « B » ou plus Dûment justifiée par une attestation de bonne exécution délivrées par les services contractants.

11- **Moyens humains** justifiés par les pièces administratives et réglementaire y affèrent à savoir : diplôme , attestation de travail CV ,fiche carrière ,Liste des moyens humains à mettre signé par le soumissionnaire qui ne dépasse pas un mois de la date de délivrance à la date d'ouverture ,les attestations d'affiliation individuelle valides

12- **Moyens Matériels** justifiés par : pour le matériel facture d'achats et PV de huissier de justice ou expert datant d'au mois d'une année à la date de l'ouverture, carte grise et assurance en cours de validité pour le matériel roulant ; contrat de location ou acte de propriété

En une seconde phase les candidats qui seront qualifiés lors de l'évaluation du dossier de candidature seront invités à présenter leurs offres de prestations (dossier graphique), offres techniques et leurs offres financières dans un délai de vingt et unième(21) jours à compter de la date de la première 1er publication des résultats de l'évaluation des dossiers de candidature sur les journaux ou BOMOP sous enveloppe indiquant la référence et l'objet du concours ainsi la mention « offre technique », « offre graphique » et « offre financière ».

Le délai de préparation des offres est fixé à 10 jours à compter de la date de la première publication de l'avis sur les journaux ou BOMOP. Les offres des soumissionnaires seront déposées le jour même de l'ouverture des plis au siège de l'OPGI de Mostaganem avenue Khemisti Mohamed. Le jour et l'heure limite de dépôt des offres sont fixés au dernier jour du délai de préparation des offres jusqu'à 10 :00

La séance de l'ouverture des plis se tiendra le dernier jour de la remise des offres à 10 H30 en séance publique au siège de l'OPGI de Mostaganem. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres ainsi que la séance d'ouverture des plis seront reportées jusqu'au 1^{er} jour ouvrable.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux BET soumissionnés pour assister à l'ouverture des plis.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours augmenté de la durée de préléation des offres à compter de la date de la séance d'ouverture des plis

LE DIRECTEUR GENERAL

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431013732 05.11.2024



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكن والعمارات والمدينة
MINISTRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
ديوان الترقية والتسيير العقاري لولاية مستغانم
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE WILAYA DE MOSTAGANEM
NIF N°: 099.327010248039

CONCOURS D'ARCHITECTURE RESTREINT POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE N° 121 /2024

Conformément aux dispositions de la loi N° 23/12 du 05/08/2023 et le décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'office de promotion et de gestion immobilière de Mostaganem lance un avis de concours d'architecture restreint pour la maîtrise d'œuvre des 120/2000 logements publics locatifs 2 EM tranche 2024 BOUGUIRAT

Seuls les Architectes agréés inscrits au tableau national de l'ordre des architectes, les bureaux ou groupement d'architectes et bureaux d'études agréés et intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de L'O.P.G.I. de Mostaganem sis Avenue Mohamed Khemisti - Wilaya de Mostaganem contre paiement des frais de reproduction fixés à **Trois Mille Dinars (3000 DA/TTC)** non remboursables.

Dans une première phase les soumissionnaires déposeront uniquement leurs « dossier de candidature » sous enveloppe anonyme fermée et cachetée indiquant la référence et l'objet du concours avec la mention suivante

« Soumission à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Concours d'architecture restreint pour la maîtrise d'œuvre N°..... 2024

Adresse à Monsieur le Directeur Général de l'OPGI de Mostaganem -Sis Av Mohamed Khemisti- Mostaganem

Dossier de candidature :

- 1-une déclaration de candidature, renseignée, signée, cachetée datée par le soumissionnaire ;
- 2-une déclaration de probité, renseignée, signée, cachetée datée par le soumissionnaire et les membres du groupement des BET.
- 3-les statuts pour les sociétés (s'il y a lieu) ;
- 4-Extrait du registre de commerces électronique portant code architecture (607009) pour le BET dotée de la personnalité morale.
- 5- Copie de dépôt légale des comptes sociaux pour le BET dotée de la personnalité morale année 2022.
- 6- Copie en cours de validité de l'attestation CNAS ET CASNOS.
- 7- Extrait de rôle date de moins de trois (03) mois, apuré ou avec échéancier du soumissionnaire et les membres du groupement des BET.
- 8-les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager la société;
- 9-copie notariée du protocole d'accords pour le groupement des BET.
- 10-Les documents permettant de justifier l'éligibilité des candidats selon l'article 04 du présent cahier des charges : à savoir :
Capacités professionnelles : inscrit au tableau national de l'ordre des architectes et disposant de l'Agrément pour l'exercice de la profession de l'architecte en cours de validité ..
Capacités financières Le cumul des chiffres d'affaire des trois années (2021 , 2022 et 2023) doit être égal ou supérieur à 8 000 000 00 DA, joindre une copie des bilans financiers.,
Capacités techniques : Références professionnelles : Ayant exécuté la mission étude et suivi d'un projet de 100 logements ou plus ou deux (02) projets d'équipement publics catégorie « B » ou plus Dûment justifiée par une attestation de bonne exécution délivrées par les services contractants.

11- **Moyens humains** justifiés par les pièces administratives et réglementaire y affèrent à savoir : diplôme , attestation de travail CV ,fiche carrière ,Liste des moyens humains à mettre signé par le soumissionnaire qui ne dépasse pas un mois de la date de délivrance à la date d'ouverture ,les attestations d'affiliation individuelle valides

12- **Moyens Matériels** justifiés par : pour le matériel facture d'achats et PV de huissier de justice ou expert datant d'au mois d'une année à la date de l'ouverture, carte grise et assurance en cours de validité pour le matériel roulant ; contrat de location ou acte de propriété

En une seconde phase les candidats qui seront qualifiés lors de l'évaluation du dossier de candidature seront invités à présenter leurs offres de prestations (dossier graphique), offres techniques et leurs offres financières dans un délai de vingt et unième(21) jours à compter de la date de la première 1er publication des résultats de l'évaluation des dossiers de candidature sur les journaux ou BOMOP sous enveloppe indiquant la référence et l'objet du concours ainsi la mention « offre technique », « offre graphique » et « offre financière ».

Le délai de préparation des offres est fixé à 10 jours à compter de la date de la première publication de l'avis sur les journaux ou BOMOP. Les offres des soumissionnaires seront déposées le jour même de l'ouverture des plis au siège de l'OPGI de Mostaganem avenue Khemisti Mohamed. Le jour et l'heure limite de dépôt des offres sont fixés au dernier jour du délai de préparation des offres jusqu'à 10 :00

La séance de l'ouverture des plis se tiendra le dernier jour de la remise des offres à 10 H30 en séance publique au siège de l'OPGI de Mostaganem. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres ainsi que la séance d'ouverture des plis seront reportées jusqu'au 1^{er} jour ouvrable.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux BET soumissionnés pour assister à l'ouverture des plis.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours augmenté de la durée de préléation des offres à compter de la date de la séance d'ouverture des plis

LE DIRECTEUR GENERAL

Conseils et organisations juvéniles de pays africains Large intérêt pour la promotion de la jeune femme

Plusieurs responsables des conseils et organisations juvéniles de pays africains ont souligné, dimanche à Oran, leur large intérêt pour la promotion de la jeune femme et pour accroître son rôle social. Farida Michael William, responsable de l'organisation "You Matter" pour la prise en charge et la qualification des femmes en République du Soudan du Sud, a indiqué en marge de la 4e édition du Forum de la jeunesse africaine, que l'organisation qu'elle supervise œuvre à la promotion de la situation de la femme dans ce pays, en particulier des jeunes femmes, afin de renforcer les opportunités d'enseignement et de qualification professionnelle. Elle a ajouté que l'organisation "You Matter" a lancé une série d'initiatives pour éduquer les femmes et a offert des opportunités spéciales pour enseigner aux femmes souffrant de déficience auditive ou visuelle, afin de leur permettre de s'intégrer dans la société. Dans ce domaine, elle a échangé des expériences avec des associations similaires d'autres pays africains, comme l'expérience d'une jeune Tanzanienne, qui a participé au Forum de la Jeunesse africaine à Oran, en mettant en œuvre une application qu'elle a développée pour faciliter l'utilisation des smart phones par les femmes malentendantes. Pour sa part, la vice-présidente du Conseil supérieur de la jeunesse, chargée de la planification et le développement des compétences, Romaiassa Bentayeb, a indiqué que le CSJ accorde un vif intérêt à la promotion de la femme, notamment les jeunes filles, pour faire valoir leurs compétences, en leur offrant l'occasion pour assumer la responsabilité au sein de ses rangs, sachant que des membres ont réussi à



assumer des postes de vice-président et présidents de comités au sein du CSJ, soulignant que le Conseil supérieur de la jeunesse a impliqué ses membres dans l'organisation de nombreuses manifestations nationales et internationales en faveur de la jeunesse, notamment le Forum de la jeunesse africaine qui se tient actuellement à Oran. La vice-présidente du Conseil de la jeunesse arabo-africaine, Fatima Iwao Osmanu, a souligné, de son côté, l'intérêt de ce Conseil, qui compte parmi ses membres des représentants de la jeunesse de 24 pays arabes et africains et qui est dirigé par l'Algérien Nabil Yahiaoui, pour les filles et les jeunes femmes africaines pour leur permettre de s'imposer et d'accéder à des postes de prise de décision. La même intervenante qui est aussi présidente du Conseil national de la jeunesse au Cameroun a ajouté que le Conseil de la jeunesse afro-arabe, quant à lui, s'intéresse à la qualification professionnelle des filles pour leur permettre de devenir financièrement indépendantes et de contribuer à l'effort familial. Dans ce cadre, Fatima Bouna, étudiante universitaire de la République

Arabe Sahraouie Démocratique, a estimé que le Forum, en plus d'être une opportunité pour instaurer un réseau de relations dans le domaine de la formation et de l'entrepreneuriat, est considéré comme un espace pour mettre en exergue la Cause sahraouie juste à la jeunesse africaine, ajoutant que qu'elle a constaté beaucoup d'écoute et de solidarité de la part de la jeunesse africaine concernant la question du peuple sahraoui, qui vit encore sous le joug du colonialisme. D'autre part, les participants à la 4ème édition du Forum de la jeunesse africaine à Oran ont estimé que cette rencontre constitue une opportunité pour soulever les préoccupations les plus importantes de la jeunesse africaine et faire entendre sa voix et ses sujets. Pour sa part, Komo Issoufou, représentant de l'Organisation non gouvernementale "Oxfam Africa", a souligné que de nombreux pays africains connaissent des conflits qui affectent grandement l'enseignement, notant que ce Forum est considéré comme une occasion importante pour soulever ces problèmes et en discuter avec des experts et spécialistes de différents pays africains et bénéficier de leur expérience.

Mendicité

Le phénomène prend de plus en plus d'ampleur

Par YUCEF CHAIBI

On ne cessera jamais de parler de ce fléau de la mendicité, celui-ci ayant ravagé les grandes villes du pays tout en les rendant mal fréquentées et mal vues surtout par les visiteurs étrangers. C'est dire que la mendicité est devenue un phénomène flagrant et gênant qu'il faut combattre énergiquement et lutter contre la prolifération dangereuse et inquiétante. En effet, aucune tranche d'âge n'a été épargnée par ce fléau. La mendicité a de tout temps existé dans nos villes, mais depuis quelque temps des nouveautés ont été relevées. Des étrangers, plus exactement des subsahariens, femmes, hommes et enfants en bas âge. Ce phénomène qui affecte la bonne conscience collective, l'émergence de cette nuée de femmes organisées en bandes avec un système d'exploitation d'enfants exposés sur les routes, les carrefours, les portes des mosquées, les bus et le tramway, fait partie du décor urbain. Mais il n'en demeure pas moins que le décor qu'ils imposent à tous est plus que désolant, effrayant. C'est devenu quasiment une

tradition ou beaucoup plus un métier. Le problème relève plus de la criminalité que de la pauvreté quand les mendiants changent leur butin quotidien en pièces de monnaie chez les commerçants, la somme dépasse les 7 000 DA et plus pour chaque mendiant. Aussi, l'acte charitable du don participe à cette tromperie et alimente le phénomène. Aux grands maux les grands moyens, à Oran et dans toutes les grandes villes du pays, sans qu'on ne sache qui est derrière cette situation qui s'est propagée à travers les principales artères de nos villes. Ces petits enfants s'accrochent et ne vous quittent pas jusqu'à ce que vous leur remettiez une pièce de monnaie. Le problème de la mendicité ne cesse de s'accroître, prenant des proportions alarmantes au niveau de toutes les wilayas du pays et plus spécialement dans les grandes villes. La mendicité est devenue un métier très rentable. En effet, des énergumènes démunis de toute conscience usent d'un stratagème des plus condamnables car pour apitoyer les automobilistes et les passants et leur soustraire de l'argent, ils se placent en plein milieu de la chaussée avec des enfants en

bas âge pour mendier et ils savent les lieux où se placer. La mendicité à Oran donne l'allure au fil des jours d'un prédateur à tentacules. Elle est érigée en "profession" et a envahi telle cette herbe folle les rues et ruelles de nos villes, les places publiques, les mosquées, les cimetières. Tôt le matin, les stations de bus déversent par groupe une flopée de femmes et une marmaille toute déguenillée, qui se dispersent à travers les dédales des rues pour prendre position. La majorité en situation irrégulière, ces mendiants subsahariens sont parvenus à concurrencer les mendiants de chez nous.

Direction de Distribution de Sonelgaz Faire preuve de vigilance dans l'utilisation du gaz naturel

Avec l'arrivée de l'automne et la baisse des températures, la Direction de Distribution de Sonelgaz Oran invite tous ses clients à faire preuve de vigilance dans l'utilisation du gaz naturel et de tous les appareils fonctionnant avec cette énergie. Pour cela, il est recommandé de suivre les conseils et consignes suivants: Vérifier l'installation interne de gaz naturel et s'assurer de l'absence de fuites; Nettoyer la cheminée et enlever tout obstacle afin de garantir l'évacuation correcte des gaz brûlés hors de la maison; S'assurer de la présence et de la propreté des ouvertures de ventilation inférieures et supérieures dans la maison; Vérifier que la couleur de la flamme soit bleue; Aérer la pièce ou éteindre l'appareil si la flamme est de couleur jaune ou tend vers le rouge; Éviter d'utiliser un chauffe-eau sans conduit d'évacuation des gaz brûlés. Par ailleurs, la Direction de la Distribution de l'Électricité et du Gaz d'Oran poursuit l'installation de détecteurs de gaz toxiques à l'intérieur des habitations, où les services techniques de l'entreprise procèdent gratuitement à l'installation de deux détecteurs par client dans les quartiers de la wilaya d'Oran, en particulier les communes d'Oran et Bir El Djir. Cette opération est accompagnée d'une vérification du réseau interne de gaz et de conseils sur l'utilisation correcte et sécurisée du gaz naturel. Ceux ayant bénéficié de l'installation des détecteurs sont priés de remplacer les piles par des nouvelles de bonne qualité et vérifier régulièrement le fonctionnement de l'appareil en appuyant sur le bouton de test.

Université «Mohamed Benahmed 2» Renouvellement de la convention avec l'université de Salamanca

Une convention cadre a été renouvelée entre l'université "Mohamed Benahmed 2" et l'université de Salamanca (Espagne), qui reflète la continuité du partenariat fructueux contribuant à renforcer l'échange académique, scientifique et culturel entre les deux établissements, a-t-on appris, jeudi, de la cellule d'information et de communication de l'université d'Oran 2. La convention a été signée, hier mercredi à distance, par le recteur de l'université "Mohamed Benahmed 2" par le professeur Ahmed Chaalal et le vice-recteur des relations internationales et de la coopération de l'université de Salamanca, Raoul Sanchez Prieto. Ce nouvel accord ouvre des perspectives prometteuses pour le développement de nouveaux programmes de mobilité académique et d'échange scientifique, reflétant l'engagement commun des deux universités à approfondir la coopération au niveau international, indique-t-on. La précédente convention (2017 à 2022) a permis la mise en œuvre de nombreuses activités importantes, dont deux transferts externes au sein du "programme Erasmus 2022", qui a bénéficié à deux professeurs et deux étudiants de l'Université "Mohamed Benahmed2", ainsi que l'accueil d'un professeur de l'Université de Salamanca pour donner des conférences, en avril 2018, outre l'accueil d'une doctorante, en 2022, pour mener des recherches scientifiques, selon la même source.

Corniche oranaise

Un mort et un blessé dans un accident de la route

Les éléments de la protection civile de la wilaya d'Oran, assurant les secours au niveau de la daïra d'Ain Turck, ont été alertés vers 00 h 44, suite à un grave accident de la circulation. Selon une source officielle, l'accident a eu lieu au niveau du lieudit "Les dunes", lorsque 02 voitures sont entrées en collision. Bilan un homme âgé de 45 ans est mort sur les lieux et une femme a été blessée dans différent endroit de son corps. La femme a reçu les premiers secours sur les lieux, puis évacuée vers les services des urgences de l'hôpital Modjbeur Tami à Aïn Turck. La dépouille de la victime décédée a été transportée à la morgue du même hôpital. A.Kader

Commune de Breïra (Chlef)

Plus de 10 douars sortis de l'isolement à la faveur du bitumage

Selon le maire de la commune de Breïra, située au fin fond des frontières de la wilaya de Chlef avec celles de Aïn Defla, un projet ambitieux d'une très grande importance pour le désenclavement des douars isolés, coupés depuis longtemps du reste du monde, un projet de goudronnage des chemins boueux à travers lesquels les citoyens avaient des pires difficultés à se déplacer vers le chef-lieu de commune de Breïra ou vers tout village (ou ville) environnant, des chemins goudronnés qui sont à présent un soleil levant pour les populations de tous les douars de Breïra tels douar Azouia, douar Béni Akil, douar Helloufa, douar Azmouia, douar Bourriache, douar Boumazel, douar Tegribia, douar Bourriache, douar Allouache et douar Bouafia. Des douars sortis de leur isolement après avoir souffert des décennies du calvaire des chemins boueux qui étaient, pour eux, un handicap pour évacuer un malade en temps pluvieux vers une structure sanitaire car aucun véhicule ne pouvait s'y rendre vers les douars à cause de leur dégradation; à présent, aucun douar de Breïra, affirme le maire de cette localité, ne se trouve isolé, mieux encore, même le transport de voyageurs est maintenant possible au niveau de tous les douars; ainsi, les citoyens pourront désormais se déplacer avec aisance vers tout lieu qu'ils souhaitent.

A. BOUKHTACHE

Oued R'hiou (Relizane)

Démantèlement d'un réseau et saisie de 400 comprimés psychotropes

Les éléments de la brigade mobile de la Police Judiciaire d'Oued R'hiou ont réussi à mettre fin aux trafiquants et saisi 400 comprimés de Prégabaline et Ecstasy au niveau de la ville d'Oued R'hiou et une moto utilisée pour le transport et la commercialisation de ces drogues. Les faits de l'opération sont dus à la réception d'informations par les éléments de la brigade indiquant la présence de personnes suspectes transportant des substances psychotropes avec l'intention de les redistribuer au niveau de la ville de oued R'hiou. Après avoir élaboré un plan d'action précis en coordination avec le parquet compétent, deux suspects ont été arrêtés à bord d'une moto et après leur avoir fait subir une fouille corporelle, l'un des suspects a été trouvé en possession de 300 gélules de la substance psychotrope Prégabaline et 100 comprimés de la drogue dure Ecstasy, et ont été transférés au siège de la brigade, une enquête a été ouverte sur l'affaire. Les investigations auprès des deux suspects ont permis de déterminer l'identité de leur partenaire dans l'opération. Après avoir accompli toutes les procédures légales, les deux suspects ont été déferés devant le parquet compétent dans l'affaire de détention illégale, transport, achat et stockage en vue de la vente, de faciliter l'accès à autrui de drogues dures et de substances psychotropes, de comprimés hallucinogènes, à l'aide d'un véhicule équipé d'un moteur de moto.

N. Aymen

Relizane

Saisie de 1152 unités de boissons alcoolisées diverses

Les policiers de la sûreté de daïra d' El Matmar, ont pu mettre un terme aux trafiquants de boissons alcoolisées dans tous les quartiers de la ville et saisi 1.152 unités de boissons alcoolisées de différents types. L'opération a été réalisée suite à des informations reçues par les policiers indiquant qu'un suspect transportait une quantité de boissons alcoolisées avec l'intention de les revendre à bord de son véhicule. Après une opération de surveillance, il fut arrêté et lors d'une fouille de son véhicule, 216 unités de boissons alcoolisées de différents types et tailles ont été saisies, en plus d'une somme d'argent provenant du produit de la vente. Les investigations auprès du suspect ont permis d'identifier son fournisseur en coordination avec le parquet compétent. Après perquisition, 936 unités de boissons alcoolisées de différents types et tailles ont été trouvées à l'intérieur d'un véhicule Renault 19, garé et caché parmi les oliviers. Après avoir accompli toutes les procédures légales, les deux suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Relizane.

N. Aymen

Sidi Bel Abbès

Un élan considérable en matière de logement

Par Mohamed Nouar

La ville de Sidi Bel Abbès a été, ce dimanche, le théâtre d'une cérémonie empreinte d'émotion. Les autorités locales ont, en présence du représentant du ministère de l'habitat et des bénéficiaires, procédé à la remise de clés de 430 nouveaux logements et à l'attribution de 1000 aides financières, témoignant ainsi de l'engagement constant de l'État en faveur de l'amélioration du cadre de vie des citoyens. Cette opération d'envergure a concerné principalement des logements de type AADL2 et promotionnel aidé, répartis sur plusieurs communes de la wilaya. Par ailleurs, un nombre significatif d'aides financières a été alloué aux bénéficiaires de l'habitat rural et des lotissements sociaux des hauts plateaux et du sud. Ces attributions s'inscrivent dans le cadre d'un programme plus vaste visant à résorber le déficit en matière de logement et à offrir à tous les citoyens la possibilité d'accéder à un toit digne. Le secrétaire général de la wilaya a souligné les résultats encourageants obtenus ces dernières années en matière de logement. En effet, la wilaya de Sidi Bel Abbès a distribué plus de 23 617 logements et aides financières depuis



2020. Ces chiffres témoignent d'une dynamique positive et d'une volonté politique de répondre aux besoins croissants de la population. Pour l'avenir, les perspectives sont tout aussi prometteuses. La wilaya a bénéficié d'un important quota de 4000 logements AADL 3 et 350 logements promotionnels aidés, 4000 aides financières à l'habitat rural et 594 aides destinées aux hauts plateaux, de plus, un ambitieux projet de pôle urbain de 34000 logements tous types confondus sur une superficie de 1000 hectares est en cours d'étude, offrant ainsi de nouvelles opportunités de développement et d'aménagement du territoire. La cérémonie organisée à l'occasion du 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre

de libération a été également l'occasion de rendre hommage aux moudjahidines, aux ayants droit de chahids et aux retraités de l'ANP et de la garde communale. Cette marque de reconnaissance souligne l'importance de préserver la mémoire collective et de transmettre les valeurs de la patrie aux générations futures. La distribution de ces logements et de ces aides financières constitue un événement majeur pour la wilaya de Sidi Bel Abbès. Au-delà de l'aspect social, cette opération traduit une volonté de renforcer le tissu urbain et de favoriser le développement local. En investissant massivement dans le secteur de l'habitat, les autorités locales contribuent à améliorer la qualité de vie des citoyens.

Concours de la ville la plus propre à Sidi Bel Abbès

Tighalimet élue pour la 2ème fois consécutive

Par Mohamed Nouar

Lors des célébrations du 70ème anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale, la commune de Tighalimet s'est distinguée en remportant le titre honorifique de «commune la plus propre et la plus belle» de la wilaya de Sidi Bel Abbès. Ce concours, lancé par la direction de l'environnement en collaboration avec plusieurs autres services, a mis à l'honneur l'engagement citoyen et le souci de préserver l'environnement. Vingt-cinq communes ont rivalisé d'ingéniosité pour séduire le jury, composé de représentants de différents secteurs. Pendant quatre mois, les habitants ont déployé des efforts considérables pour embellir leurs quartiers : ramassage des déchets, entretien des espaces verts, nettoyage des cimetières, fleurissement des rues... Ces actions ont été menées en étroite collaboration avec les autorités locales et le tissu associatif. Le succès de cette opération est le fruit d'une mobilisation citoyenne



sans précédent. Les habitants de Tighalimet, pour la deuxième fois consécutive motivés par le désir de valoriser leur commune, ont fait preuve d'un sens aigu des responsabilités et d'une grande créativité. Le classement final récompense les efforts de toutes les communes participantes. Sidi Bel Abbès arrive en deuxième position, suivie d'Ain Trid. Pour ce qui est des quartiers, c'est la cité 60 logements sociaux locatifs de Sidi Yagoub qui remporte le premier prix, suivie de la cité 80 logements sociaux de Tighalimet et de la cité Ennasr à Télégh. Ces résultats sont très encourageants et témoignent d'une prise de conscience collective en faveur de l'environnement. Ils montrent également que les citoyens sont prêts à s'investir pour améliorer leur cadre de vie. Cette initiative a permis de renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté et de créer du lien social. Elle a également contribué à valoriser le patrimoine naturel et culturel de la région. Les autorités locales se félicitent de ce succès et souhaitent pérenniser cette dynamique en mettant en place des actions de sensibilisation et en soutenant les initiatives citoyennes.

geants et témoignent d'une prise de conscience collective en faveur de l'environnement. Ils montrent également que les citoyens sont prêts à s'investir pour améliorer leur cadre de vie. Cette initiative a permis de renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté et de créer du lien social. Elle a également contribué à valoriser le patrimoine naturel et culturel de la région. Les autorités locales se félicitent de ce succès et souhaitent pérenniser cette dynamique en mettant en place des actions de sensibilisation et en soutenant les initiatives citoyennes.

Saïda

Distribution de logements et de lots de terrain

Cette cérémonie de distribution concoctée afin de marquer la célébration de la date du déclenchement de la Révolution, a eu lieu samedi matin au siège de la wilaya. En effet, 500 titres d'attribution d'aides de l'Etat destinés à l'habitat rural, 200 lots de terrain pour l'auto-construction et pas moins de 194 logements sociaux ont été remis à leurs bénéficiaires. Cette opération polarise l'essentiel de l'actualité. Dans les cafés comme dans la rue, la conversation tournait autour du sujet et déjà les voix de sirène commencent à retentir avec «comment faire pour contenter les uns et les autres»? En tous les cas, ici à Saïda, l'ambiance est surchauffée et les langues commencent à se délier... À suivre! OULD OGBAN

Ghardaïa

Mariage collectif pour une centaine de couples

Un mariage collectif a été organisé dans la wilaya de Ghardaïa durant ce week-end, coïncidant avec la célébration du 70ème anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954. Une centaine de couples issus de différentes couches sociales ont convolé en justes noces, dans différentes localités de la wilaya de Ghardaïa. De nombreuses familles ont fait leur possible pour faire coïncider le mariage de leurs enfants, événement le plus marquant de la vie sociétale, avec la célébration du 1er Novembre, le temps d'un cérémonial qui puise dans les traditions séculaires jalousement préservées. Organisées dans un climat festif empreint de convivialité et de solidarité, les cérémonies de mariage collectif, unissant une trentaine de couples issus de familles défavorisées, sont entièrement financées par des bienfaiteurs et donateurs dans le but de consolider les liens sociaux et promouvoir la culture solidaire. «L'objectif est d'encourager le mariage conformément aux valeurs Islamiques et d'aider les jeunes en difficulté financière à abandonner le célibat et à s'intégrer dans la société », a souligné Hadj Mohamed, organisateur d'un mariage collectif de 28 cou-



ples dans le quartier de Bouhraoua (Ghardaïa). Cet événement, dédié aux plus modestes, est organisé dans la pure tradition de la région, qui s'inspire des rituels ancestraux d'entraide et de solidarité instaurés dans les différents ksour du M'zab, a affirmé, de son côté, Hadj Taleb membre organisateur d'un autre mariage collectif dans le Ksar de Melika. Après le rituel dîner du mariage composé essentiellement d'un couscous bien garni, préparé avec les dons des bienfaiteurs, la tradition ancestrale locale veut que les futurs mariés, accompagnés de

leurs vizirs (aide camps) et munis d'effets vestimentaires de circonstance, s'installent devant les centaines d'invités vêtus de blanc, sur une estrade aménagée pour la circonstance pour la cérémonie d'habillage du nouveau marié. Ces cérémonies d'habillage attirent de nombreux visiteurs et touristes souhaitant découvrir l'authenticité et l'originalité du mariage collectif ainsi que le rituel habillage des mariés, ce qui a incité les tour-operators à inclure éventuellement dans leur prestation ce rituel de la célébration de mariage à Ghardaïa.

Bordj Bou-Arreridj

Livraison de plusieurs projets du secteur des travaux publics avant fin 2024

Plusieurs projets relevant du secteur des travaux publics seront livrés « avant fin 2024 », ce qui permettra d'améliorer la circulation sur les routes et d'impulser les échanges commerciaux, a indiqué mercredi la directrice du secteur, Naima Kouici.

« Dans le cadre du développement des infrastructures de base, le réseau routier de la wilaya sera renforcé avant la fin de l'année en cours par plusieurs projets structurants réalisés à titre de programmes inscrits en 2022, en 2023 et en 2024, destinés à améliorer les conditions de mobilité des usagers de la route, d'une part, et à faciliter les échanges commerciaux, d'autre part, à la faveur de la desserte des zones industrielles implantées sur le territoire de la wilaya », a ajouté la même responsable, dans une déclaration à l'APS, en marge d'une visite d'inspection par le

wali, Kamel Nouicer, de certains projets relevant du secteur des travaux publics. Selon Mme Kouici, la première partie (10 km) du projet de dédoublement de la route nationale (RN) n 45 reliant les communes de Bordj Bou Arreridj et de M'sila, sera réceptionné courant 2024, en même temps que 2 ouvrages d'art, en attendant le lancement, en 2025, de la deuxième partie du projet sur 17 km, et ce, en raison du relief accidenté marqué par de nombreuses dénivellations et des virages dangereux. S'agissant du reste des projets à réceptionner avant la fin de l'année en cours, la même source a fait savoir que la voie de contournement reliant les communes d'El Anasser et de Bellimour sera achevée sur une distance de 9 km, ainsi que le dédoublement de la RN 103 dans sa section reliant les communes de Tixter et de Ras El Oued à travers la zone industrielle de R'mail

sur une distance de 10 km, a encore indiqué la directrice des travaux publics, soulignant que ce dernier projet aura un impact économique «très positif» sur l'ensemble de la région. Il est également prévu de réceptionner les travaux de réhabilitation et de dédoublement de la RN 106 dans son segment reliant la commune de Medjana et le chef-lieu de wilaya sur un linéaire de 18 km situé dans la zone d'Aouin Zrika, ainsi que les travaux de renforcement de la RN 5 entre les commune d'El Achir de Bordj Bou Arreridj, par l'élargissement de cette voie express sur 14 km. La même source a également fait mention, en ce qui concerne les projets devant être réceptionnés cette année, du renforcement de la double voie de contournement de la commune d'El Achir, sur 6 km, en plus de la réalisation de deux ouvrages d'art enjambant la voie ferrée.

Bouira

Deux villages raccordés au gaz naturel

Le wali de Bouira a procédé à la mise en service du réseau du gaz pour les villages d'Ain Oualvane et Ouled Abed, dans la commune de Kadiria qui se situe à quelques 33 Km au cardinal nord de la Wilaya de Bouira, en présence du directeur de distribution-Sonelgaz de Bouira et des autorités locales. Ce projet entre dans le cadre du programme de la caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL). Ainsi 246 foyers ont été raccordés au réseau du gaz naturel grâce à la réalisation d'un réseau de distribution qui s'étend sur 18 km. L'enveloppe financière allouée à ce projet s'élève à 40,46 millions de dinars. La direction de distribution-Sonelgaz saisit l'occasion pour lancer un appel à tous les clients nouvellement raccordés au réseau du gaz naturel, de procéder à la réalisation de leurs installations intérieures, puis de se rapprocher de l'agence commerciale dont ils dépendent afin de s'acquitter des frais de participation pour pouvoir bénéficier de cette précieuse énergie qui améliorera, à coup sûr, leur quotidien. **TAIB HOCINE**

Lutte contre la grande criminalité

06 individus neutralisés à Béjaïa

Six criminels ont été neutralisés à Béjaïa par la section de lutte contre la grande criminalité de la sûreté de wilaya, qui a procédé à leur arrestation. Âgée entre 27-39 ans, originaires de plusieurs wilayas du pays, sont impliqués dans une affaire de coups et blessures volontaires, d'escroquerie et de charlatanisme, en plus de la détention de stupéfiants et de psychotropes. C'est à la suite de la réception de renseignements communiqués par téléphone à ses services, faisant état d'une rixe entre un groupe de personnes dans un appartement de Sid Ali Lebhar, qu'une patrouille de police s'est aussitôt rendue sur les lieux. À leur arrivée, les policiers ont constaté la présence de 6 individus, dont 3s étaient agenouillés, tandis qu'un autre présentait des blessures. La fouille des suspects a permis de découvrir sur eux des sommes d'argent (48 000 dinars et 240 euros) ainsi que des outils utilisés lors de rituels de sorcellerie, en plus de 14 comprimés psychotropes et 3 portions de cannabis. Mis en état d'arrestation et conduits au poste pour un complément d'investigation, il s'est avéré que la bagarre qui a éclaté entre eux avait pour origine une escroquerie déguisée en charlatanisme. L'un d'eux s'est en effet vanté d'être un «Raqui» (exorciste) et a pu, avec ses complices, extorquer des sommes d'argent en dinars et en euros à leurs victimes dans la wilaya de Bouira.

Laghouat

10ème Salon national de la créativité féminine

Le 10me Salon national de la créativité féminine a été ouvert, samedi à Laghouat, avec la participation de 27 wilayas du pays, selon les organisateurs. Nour-El-Houda Nasri, de la wilaya de Khenchela, a indiqué que ce Salon tend à promouvoir les créativités féminines algériennes, ajoutant quelle ambitionne à travers cet événement de valoriser les produits cosmétiques et esthétiques basés sur des extraits naturels, traduisant, ainsi, le lien historique entre les créativités des Moudjahidate de l'Algérie combattante et des femmes de l'Algérie indépendante. Mme Anissa de la wilaya d'Oran a, pour sa part, exposé des échantillons des modèles de recyclage des déchets et d'autres simulant les épopées menées dans la wilaya d'Oran. Cette manifestation qu'abrite la maison de la culture « Abdallah Benkeriou », trois jours durant, prévoit des expositions et ateliers d'exposition de produits des participantes, tous domaines confondus et des communications, ont précisé les organisateurs.

مكتب الأستاذ بدالي محي الدين محضر قضائي لدى محكمة مستعانت
الكان مكتبه بحي 72 مسكن عمارة 08 محل رقم 02 طريق وهران مستعانت
الهاتف: 045.42.09.83
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق.ا.م

بناء على القرار الصادر عن مجلس قضاء مستعانت الفرقة العقارية بتاريخ
2023/11/27 تحت رقم الفهرس 23/1554 والمهور بالصيغة التنفيذية للقرار
بتاريخ 2024/02/04 تحت رقم 24/79. والقاضي بقبول اعادة السير في الدعوى
بعد الخيرة. في الموضوع: فراغ اقرار محل الارجاع الصادر عن غرفة الحال
المورخ في 2022/10/21 فهرس رقم 22/1003 والمصادقة على الخيرة المنجزة
من طرف الخبير لحنان قور المودعة لدى امانة ضبط المجلس في 2023/04/19
تحت رقم 23/29. وبالنتيجة القضاء بتأييد الحكم المستأنف فيه الصادر عن محكمة
مستعانت القسم العقاري المورخ في 2022/04/11 فهرس رقم 22/1661. مينديا
وتعدله باتهاء حالة الشيوخ والقضاء ببيع العقارات التي ذكرها بالمزاد العلني
وبالمبالغ التالية: العقار الواقع بالمس 40 مجموعة ملكية 08 المتمثل في مسكن
ببلدية بوقيرات مركز حي القروم تجزئة الأمير عبد القادر رقم 112 يتكون من
طبق أرضي يحتوي على مراب وطابق اول به 05 غرف وصالة ومطبخ و
مرحاض و حمام ورواق الكل مشيد على مساحة قدرها 242م²، وقد حدد السعر
الاقتناضي الذي يبدأ به المزاد العلني بمليون وثمانون ألف دينار جزائري
المتساوي الذي يبدأ به المزاد العلني بمليون وثمانون ألف دينار جزائري
المتساوي وذلك لتجاسة 24/2004 على الساعة 14:00 زوالا قضية رقم
2023/04/19 تحت رقم 23/29. وبالنتيجة القضاء بتأييد الحكم المستأنف فيه الصادر عن محكمة
مستعانت القسم العقاري المورخ في 2022/04/11 فهرس رقم 22/1661. مينديا
وتعدله باتهاء حالة الشيوخ والقضاء ببيع العقارات التي ذكرها بالمزاد العلني
وبالمبالغ التالية: العقار الواقع بالمس 39 مجموعة ملكية 07 المتمثل في فيلا
ببوقيرات مركز شارع محمد خميسي تتكون من طابق ارضي بهم رشاش ومخيزة
ومراب وطابق اول به 09 غرف ومطبخ وحمام ومرحاض الكل مشيد على مساحة
قدرها 618 متر مربع قسم 36 مجموعة ملكية رقم 07 وقد حدد السعر الاقتناضي
الذي يبدأ به المزاد العلني مائة مليون دينار جزائري 100.000.000 دج حسب
تقرير الخيرة المنجز من طرف الخبير لحنان قور وقد تم انقاص الضمير ليصبح
السعر تسعون مليون دينار جزائري 90.000.000 دج على ان يتم البيع باعلى
عرض نعلن عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك لتجاسة 2024/12/03
الساعة 14:00 زوالا قضية رقم 24/2009 بحكمته مستعانت امام قاضي البوع
العقارية التعيين: العقار الواقع بالمس 36 مجموعة ملكية 07 المتمثل في فيلا
ببوقيرات مركز شارع محمد خميسي تتكون من طابق ارضي بهم رشاش ومخيزة و
مراب وطابق اول به 09 غرف ومطبخ وحمام ومرحاض الكل مشيد على مساحة
قدرها 618 متر مربع قسم 36 مجموعة ملكية رقم 07 ملوك للسادة ورثة جرورو
عبد القادر في حالة الشيوخ بموجب بطاقة عقارية مفيدة 2009.09.06 حجم 02
تربيعا 506. السعر الاقتناضي: وقد تم تحديد السعر الاقتناضي بمبلغ مائة مليون
دينار جزائري 100.000.000 دج حسب تقرير الخيرة المنجز من طرف الخبير
لحنان قور وقد تم انقاص الضمير ليصبح السعر تسعون مليون دينار جزائري
90.000.000 دج. للاطلاع على نكث الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر
القضائي المذكورة اعلاه او كتابة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي
05.11.2024

مكتب الأستاذ بدالي محي الدين محضر قضائي لدى محكمة مستعانت
الكان مكتبه بحي 72 مسكن عمارة 08 محل رقم 02 طريق وهران مستعانت
الهاتف: 045.42.09.83
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق.ا.م

بناء على القرار الصادر عن مجلس قضاء مستعانت الفرقة العقارية بتاريخ
2023/11/27 تحت رقم الفهرس 23/1554 والمهور بالصيغة التنفيذية للقرار
بتاريخ 2024/02/04 تحت رقم 24/79. والقاضي بقبول اعادة السير في الدعوى
بعد الخيرة. في الموضوع: فراغ اقرار محل الارجاع الصادر عن غرفة الحال
المورخ في 2022/10/21 فهرس رقم 22/1003 والمصادقة على الخيرة المنجزة
من طرف الخبير لحنان قور المودعة لدى امانة ضبط المجلس في 2023/04/19
تحت رقم 23/29. وبالنتيجة القضاء بتأييد الحكم المستأنف فيه الصادر عن محكمة
مستعانت القسم العقاري المورخ في 2022/04/11 فهرس رقم 22/1661. مينديا
وتعدله باتهاء حالة الشيوخ والقضاء ببيع العقارات التي ذكرها بالمزاد العلني
وبالمبالغ التالية: العقار الواقع بالمس 39 مجموعة ملكية 104 من بلدية
ببوقيرات المتمثل في قطعة ارض صالحة للبناء مساحتها 234 متر مربع وقد حدد
السعر الاقتناضي الذي يبدأ به المزاد العلني بثلثون مليون دينار جزائري
(30.000.000 دج) حسب تقرير الخيرة المنجز من طرف الخبير لحنان قور
وقد تم انقاص الضمير ليصبح السعر سبعة وعشرون مليون 27.000.000 دج
على ان يتم البيع باعلى عرض. نعلن عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك لتجاسة
2024/12/03 على الساعة 14:00 زوالا قضية رقم 24/2008 بحكمته مستعانت
امام قاضي البوع العقارية التعيين: العقار الواقع بالمس 39 مجموعة ملكية
104 من بلدية ببوقيرات المتمثل في قطعة ارض صالحة للبناء مساحتها 234 متر
مربع ملوك للسادة ورثة جرورو عبد القادر في حالة الشيوخ بموجب بطاقة عقارية
مفيدة 2009.09.06 حجم 02 تربيعا 507. السعر الاقتناضي: تم تحديده بسعر
ثلاثون مليون دينار جزائري (30.000.000 دج) حسب تقرير الخيرة المنجز
من طرف الخبير لحنان قور وقد تم انقاص الضمير ليصبح السعر سبعة وعشرون
مليون دينار جزائري 27.000.000 دج على ان يتم البيع باعلى عرض.
للاطلاع على نكث الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكورة اعلاه او
كتابة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي
05.11.2024

مكتب الأستاذ بدالي محي الدين محضر قضائي لدى محكمة مستعانت
الكان مكتبه بحي 72 مسكن عمارة 08 محل رقم 02 طريق وهران مستعانت
الهاتف: 045.42.09.83
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق.ا.م

بناء على القرار الصادر عن مجلس قضاء مستعانت الفرقة العقارية بتاريخ
2023/11/27 تحت رقم الفهرس 23/1554 والمهور بالصيغة التنفيذية للقرار
بتاريخ 2024/02/04 تحت رقم 24/79. والقاضي بقبول اعادة السير في الدعوى
بعد الخيرة. في الموضوع: فراغ اقرار محل الارجاع الصادر عن غرفة الحال
المورخ في 2022/10/21 فهرس رقم 22/1003 والمصادقة على الخيرة المنجزة
من طرف الخبير لحنان قور المودعة لدى امانة ضبط المجلس في 2023/04/19
تحت رقم 23/29. وبالنتيجة القضاء بتأييد الحكم المستأنف فيه الصادر عن محكمة
مستعانت القسم العقاري المورخ في 2022/04/11 فهرس رقم 22/1661. مينديا
وتعدله باتهاء حالة الشيوخ والقضاء ببيع العقارات التي ذكرها بالمزاد العلني
وبالمبالغ التالية: العقار الواقع بالمس 39 مجموعة ملكية 07 المتمثل في فيلا
ببوقيرات مركز شارع محمد خميسي تتكون من طابق ارضي بهم رشاش ومخيزة
ومراب وطابق اول به 09 غرف ومطبخ وحمام ومرحاض الكل مشيد على مساحة
قدرها 618 متر مربع قسم 36 مجموعة ملكية رقم 07 وقد حدد السعر الاقتناضي
الذي يبدأ به المزاد العلني مائة مليون دينار جزائري 100.000.000 دج حسب
تقرير الخيرة المنجز من طرف الخبير لحنان قور وقد تم انقاص الضمير ليصبح
السعر تسعون مليون دينار جزائري 90.000.000 دج على ان يتم البيع باعلى
عرض نعلن عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك لتجاسة 2024/12/03
الساعة 14:00 زوالا قضية رقم 24/2009 بحكمته مستعانت امام قاضي البوع
العقارية التعيين: العقار الواقع بالمس 36 مجموعة ملكية 07 المتمثل في فيلا
ببوقيرات مركز شارع محمد خميسي تتكون من طابق ارضي بهم رشاش ومخيزة و
مراب وطابق اول به 09 غرف ومطبخ وحمام ومرحاض الكل مشيد على مساحة
قدرها 618 متر مربع قسم 36 مجموعة ملكية رقم 07 ملوك للسادة ورثة جرورو
عبد القادر في حالة الشيوخ بموجب بطاقة عقارية مفيدة 2009.09.06 حجم 02
تربيعا 506. السعر الاقتناضي: وقد تم تحديد السعر الاقتناضي بمبلغ مائة مليون
دينار جزائري 100.000.000 دج حسب تقرير الخيرة المنجز من طرف الخبير
لحنان قور وقد تم انقاص الضمير ليصبح السعر تسعون مليون دينار جزائري
90.000.000 دج. للاطلاع على نكث الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر
القضائي المذكورة اعلاه او كتابة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي
05.11.2024

مكتب الأستاذ بدالي محي الدين محضر قضائي لدى محكمة مستعانت
الكان مكتبه بحي 72 مسكن عمارة 08 محل رقم 02 طريق وهران مستعانت
الهاتف: 045.42.09.83
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق.ا.م

بناء على القرار الصادر عن مجلس قضاء مستعانت الفرقة العقارية بتاريخ
2023/11/27 تحت رقم الفهرس 23/1554 والمهور بالصيغة التنفيذية للقرار
بتاريخ 2024/02/04 تحت رقم 24/79. والقاضي بقبول اعادة السير في الدعوى
بعد الخيرة. في الموضوع: فراغ اقرار محل الارجاع الصادر عن غرفة الحال
المورخ في 2022/10/21 فهرس رقم 22/1003 والمصادقة على الخيرة المنجزة
من طرف الخبير لحنان قور المودعة لدى امانة ضبط المجلس في 2023/04/19
تحت رقم 23/29. وبالنتيجة القضاء بتأييد الحكم المستأنف فيه الصادر عن محكمة
مستعانت القسم العقاري المورخ في 2022/04/11 فهرس رقم 22/1661. مينديا
وتعدله باتهاء حالة الشيوخ والقضاء ببيع العقارات التي ذكرها بالمزاد العلني
وبالمبالغ التالية: العقار الواقع بالمس 39 مجموعة ملكية 07 المتمثل في فيلا
ببوقيرات مركز شارع محمد خميسي تتكون من طابق ارضي بهم رشاش ومخيزة
ومراب وطابق اول به 09 غرف ومطبخ وحمام ومرحاض الكل مشيد على مساحة
قدرها 618 متر مربع قسم 36 مجموعة ملكية رقم 07 وقد حدد السعر الاقتناضي
الذي يبدأ به المزاد العلني مائة مليون دينار جزائري 100.000.000 دج حسب
تقرير الخيرة المنجز من طرف الخبير لحنان قور وقد تم انقاص الضمير ليصبح
السعر تسعون مليون دينار جزائري 90.000.000 دج على ان يتم البيع باعلى
عرض نعلن عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك لتجاسة 2024/12/03
الساعة 14:00 زوالا قضية رقم 24/2009 بحكمته مستعانت امام قاضي البوع
العقارية التعيين: العقار الواقع بالمس 36 مجموعة ملكية 07 المتمثل في فيلا
ببوقيرات مركز شارع محمد خميسي تتكون من طابق ارضي بهم رشاش ومخيزة و
مراب وطابق اول به 09 غرف ومطبخ وحمام ومرحاض الكل مشيد على مساحة
قدرها 618 متر مربع قسم 36 مجموعة ملكية رقم 07 ملوك للسادة ورثة جرورو
عبد القادر في حالة الشيوخ بموجب بطاقة عقارية مفيدة 2009.09.06 حجم 02
تربيعا 506. السعر الاقتناضي: وقد تم تحديد السعر الاقتناضي بمبلغ مائة مليون
دينار جزائري 100.000.000 دج حسب تقرير الخيرة المنجز من طرف الخبير
لحنان قور وقد تم انقاص الضمير ليصبح السعر تسعون مليون دينار جزائري
90.000.000 دج. للاطلاع على نكث الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر
القضائي المذكورة اعلاه او كتابة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي
05.11.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية وهران
دائرة وهران
بلدية وهران
المنووبية البلدية بوعمامة
تحقيق حول المحاسن والمساوي
سيشرح في تحقيق حول المحاسن
والمساوي بوهران ابتداء من 05 نوفمبر
2024 إلى 19 نوفمبر 2024، بطلب من
السيد بقدر علي، العنوان: رقم 01 ايلو C
تجزئة 131 جسر ألبان حي بوعمامة بلدية
وهران، استغلال: استغلال رخصة مقهى
تدون الملاحظات والاعتراضات بالسجل
المفتوح على مستوى مكتب النظافة والنقاوة
العمومية والبيئة بمقر المنووبية البلدية
بوعمامة لمدة 15 يوما ابتداء من إصدار
الإعلان بجريدة يومية.

الرئيس
05.11.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستعانت
محكمة عين تادلس
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا،
ابتدائيا، حضوريا في الشكل: قبول اعادة السير في الدعوى بعد
الخيرة. في الموضوع: فراغ الحكم الصادر عن محكمة وقسم
الحال بتاريخ 2024-02-11 فهرس رقم 453 والمصادقة على
تقرير الخيرة المنجز من طرف الخبير الطبي حنيقي هاشمي
عمار احمد المودع بامانة ضبط المحكمة بتاريخ 2024-06-03
تحت رقم 810 وبالنتيجة الحكم بالحجر على المرجع ضدها بن
احمد خيرة، المولودة بتاريخ 2004/10/20 ببلدية عين تادلس
ابنة عدة وخليفة عثمانية شهادة ميلادها رقم 01695، مع تعيين
المرجع بن احمد عدة والدها مقدما عليها للقيام برعايتها
وتسيير شؤونها الادارية والمالية، وعلى الأخير نشر هذا الحكم
بغرض الاعلام في جريدة يومية باللغة العربية. امر ضابط الحالة
المدنية لبلدية عين تادلس بالتأشير بمنطوق هذا الحكم على
هامش عقد ميلاد المحجور عليه وذلك بسعي من ممثل النيابة
العامية مع تحميل المرجع المصاريف القضائية. بدأ صدر الحكم
وأفصح به جهازا في الجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور
اعلا وصحته امضى اصله من طرفنا نحن الرئيس وامين
الضبط.

الرئيس /امين الضبط
05.11.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة البيئة والطاقة المتجددة
مديرية البيئة لولاية مستعانت
مصلحة التنظيم والتراخيص
الرقم: 1771/م/ب/2024
إلى السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية الحسيان
تحت اشراف السيد رئيس دائرة عين النوصي
الموضوع: ف / ي فتح تحقيق عمومي
المرفقات: نسخة من قرار فتح التحقيق العمومي.
في إطار دراسة الملف الخاص بمشروع وحدة تربية
الدجاج لللاحم، ايقار التسمين، ايقار الحلوب والاغنام
الكانة بالمجموعة الملكية رقم 181 قسم رقم 09 بلدية
الحسيان لفائدة السيد مرواني سماعيل، يشرفني أن اطلب
منكم فتح التحقيق العمومي فيما يخص هذا المشروع
وذلك لمدة 15 يوما ودعوة السيدة خالد حفصة متصرف
اقليمي بلدية الحسيان بصفتها محقق محفظ حسب قرار
فتح التحقيق العمومي المرفق مكلف بتسجيل ملاحظات
الجمهور المدونة في هذه الفترة في سجل خاص و إرساله
مرفقا بتقرير حول نتيجة التحقيق العمومي ومحضر فتح
التحقيق العمومي ومحضر غلق التحقيق العمومي وذلك
حتى يتسنى لمصلحتنا مواصلة الإجراءات. تقبلوا تحياتنا
الخالصة

المدير
05.11.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية غليزان
دائرة غليزان
بلدية غليزان
مديرية التعمير والبناء
مصلحة التعمير والبناء
الرقم: 15/ت ب/2024
مقرر يتضمن فتح تحقيق حول الملائمة وعدم الملائمة
لترخيص نشاط مقهى لفائدة للسيد بوداود سعيد
رئيس المجلس الشعبي البلدي بالنيابة غليزان
بافتراح من السيد الكاتب العام
يقرر
المادة الأولى: يتم فتح تحقيق حول الملائمة وعدم
الملائمة لفائدة السيد بوداود سعيد الكائن ب: شارع عواد
بن جبار بلدية غليزان والمتعلق بترخيص لفتح محل لبيع
المشروبات غير الكحولية من الدرجة الأولى مقهى على
مستوى بلدية غليزان لمدة خمسة عشر يوم (15) يوم
وذلك ابتداء من 03/11/2024 إلى غاية 17/11/2024.
المادة الثانية: يكلف السيد فلقول توفيق كمنووب محقق
باشهار وفتح دفتر يسجل فيه كل الملاحظات المقدمة طيلة
إجراءات مدة التحقيق. المادة الثالثة: يكلف السادة:
الكاتب العام للبلدية، مدير التعمير والبناء للبلدية، محافظ
الأمن الولائي، الكل فيما يخصه بتنفيذ هذا المقرر.
رئيس المجلس الشعبي البلدي
05.11.2024

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it

Call us
0770 936 836

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

SFICIFA VOYAGES
discover the world

Agence de voyage SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

Local à Louer

Location de local. Superficie 140m².
Convient à profession libérale ou Bu-
reau. (Rez-de-chaussée).Rue Belka-
cem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front
de mer, à proximité de l'hôtel de poli-
ce. Contactez le 07 74 55 20 10.

Curieux s'abstenir

Ligue 1

Le MCO sur une courbe ascendante, Eric Chelle ne s'enflamme pas

Le MC Oran a confirmé son regain de santé enregistré depuis l'arrivée d'Eric Chelle aux commandes techniques de cette équipe en faisant tomber l'un des trois leaders du championnat de Ligue 1 de football, le CS Constantine (1-0), samedi soir au titre de la 7e journée de la compétition. Privés de leurs supporters en raison de la sanction de huis clos infligé au club oranais, les "Hamraoua" ont pourtant pu passer l'écueil d'un adversaire resté invaincu depuis le début de cet exercice, parvenant à décrocher trois précieux points qui leur ont permis de revenir à seulement une longueur des trois premiers au classement. Une performance saluée par leur coach Chelle, qui en est à sa quatrième rencontre avec sa nouvelle formation, qualifiant la copie rendue par les siens de "match référentiel". "On peut qualifier cette partie de match référence de mon équipe, depuis que je l'ai prise en mains. Mais cela ne veut pas dire, toutefois, que tout était parfait, car on a fait aussi des choses moins bonnes", a déclaré le technicien franco-malien en point de presse d'après match. Ayant succédé à Youcef Bouzidi, depuis une vingtaine de jours, l'ex-sé-



lectionneur du Mali comptabilise sept points sur douze possibles (2 victoires, 1 nul et 1 défaite). Mieux, il est sur une série de trois rencontres sans défaite. "Nous sommes en train de bien avancer, notamment en matière de plan de jeu que je veux calquer à mon équipe, mais nous devons faire preuve d'humilité et continuer à travailler. La victoire de ce soir est le fruit du gros boulot que mes joueurs ont accompli durant ces 20 derniers jours, ce qui me rend fier d'eux", a-t-il poursuivi. Et au moment où les fans du MCO se mettent à rêver d'un retour de

leur équipe au-devant de la scène, après près de 30 années de disette (le dernier titre des Oranais remonte à l'an 1996), Eric Chelle préfère plutôt se montrer "réaliste". "Pour ambitionner gagner des titres, il faudra avoir un groupe solide d'au moins une vingtaine de joueurs", a-t-il insisté, informant au passage qu'il comptait mettre en place, dans les prochains jours, une cellule de recrutement qu'il chapeautera en personne en vue du mercato hivernal "pour bonifier l'effectif en place, en vue de la deuxième partie de saison", a-t-il expliqué.

Ligue 1 Mobilis (8ème journée)

MCO-ESS avancé au jeudi 7 novembre

La 8ème journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football débutera le jeudi 7 novembre avec au programme l'affiche entre le MCO et l'ESS. Le choc MCO-ESS se jouera au stade Miloud-Hadefi d'Oran, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP), dimanche sur son site officiel, sans fixer les horaires des rencontres. Cette 8ème journée se poursuivra le vendredi 8 novembre avec trois matchs au programme, dont l'affiche de haut de tableau entre l'un des leaders le CS Constantine et le nouveau promu l'Olympique Akbou, au stade Chahid-

Hamlaoui de Constantine. Ce rendez-vous verra le retour du public constantinois, après la fin d'une suspension de six matchs à huis clos, infligée depuis la saison précédente. Les quatre derniers matchs se joueront le samedi 9 novembre, et seront marqués par le choc entre la JS Kabylie et l'USMA, au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou. Le MC Alger, qui partage la première place avec l'USMA et le CSC, recevra samedi l'US Biskra au stade olympique du 5-juillet, en attendant de retourner dans son nouveau fief, le stade Ali Ammar dit Al la Pointe à Douera.

PROGRAMME
DE LA 8ÈME JOURNÉE :

Jeu 7 novembre :
MC Oran – ES Sétif

Vendredi 8 novembre :
Paradou AC – USM Khenchela
CS Constantine – Olympique Akbou
ASO Chlef – MC El-Bayadh

Samedi 9 novembre :
JS Kabylie – USM Alger
JS Saoura – NC Magra
ES Mostaganem – CR Belouizdad
MC Alger – US Biskra

Alors que la JSK a rejoint le peloton de tête

L'ESM mate l'O.Akbou à Béjaïa

La JS Kabylie, vainqueur dimanche en déplacement face à l'US Biskra (1-0), a rejoint en tête de la Ligue 1 Mobilis de football les trois autres clubs à 12 points, alors que l'Olympique Akbou, battu à domicile par l'ES Mostaganem (1-2), a raté l'occasion de prendre provisoirement les commandes, à l'occasion de la suite de la 7e journée du championnat. Au stade d'El-Alia de Biskra, la JS Kabylie a réalisé une bonne opération en revenant avec le gain du match, grâce à un but signé la nouvelle recrue sénégalaise Babacar Sarr à la fin de la partie (83e). Il s'agit de la deuxième victoire de rang pour les "Canaris", après celle décrochée la semaine dernière à domicile face à l'USM Khenchela (1-0). Trois précieux points qui permettent aux joueurs de l'entraîneur Abdelhak Benchikha de rejoindre provisoirement le MC Alger, l'USM Alger, et le CS Constantine, à la première place, avec 12 points chacun. Rien ne

va plus en revanche pour la formation des "Ziban" qui concède un deuxième revers en autant de matchs, à moins d'une semaine de son déplacement à Alger pour défier le champion d'Algérie en titre le MCA, pour le compte de la 8e journée. Véritable révélation de ce premier quart de la saison, l'Olympique Akbou a butté contre une équipe de l'ESM, auteure d'une victoire renversante. Les locaux ont ouvert le score grâce au défenseur Ouassa (59e), avant que l'Espérance n'égalise quelques minutes plus tard par Aoudjane (72e), ce dernier a récidivé en fin de match pour offrir la victoire aux siens et signer le doublé (86e).

Il s'agit de la première défaite pour l'OA à la maison, alors que l'ESM enchaîne un deuxième succès consécutif, après celui réalisé lors de la précédente journée devant son public face à l'USB (1-0). Les joueurs du coach Chérif Hadjar rejoignent le ventre mou du tableau (8e place) avec

10 unités. En ouverture de cette 7e journée, le CS Constantine a concédé samedi son premier revers de la saison, en déplacement face au MC Oran (1-0). Un succès qui permet à la formation phare de l'Ouest de se hisser à la cinquième place au tableau avec 11 unités, en compagnie d'Akbou et de l'ES Sétif. L'ESS qui restait sur une défaite dans le derby de l'Est face au CS Constantine (2-1), a renoué avec la victoire en battant petitement l'avant dernier du classement l'ASO Chlef (1-0). L'ASO Chlef, sans la moindre victoire depuis le début du nouvel exercice, a essuyé sa deuxième défaite de la saison, et reste scotchée à la 15e place et avant dernière place avec cinq points. De son côté, l'USM Khenchela, est parvenue à mettre fin à trois matchs de disette (deux défaites et un nul, NDLR), en battant à domicile le NC Magra (1-0), quelques jours après le départ à l'amiable de l'entraîneur tunisien Hatem Missaoui.

Boulbina meilleur buteur de la Ligue 1 Mobilis

L'attaquant du Paradou AC, Adil Boulbina s'est emparé de la tête du classement des buteurs de la Ligue 1 Mobilis avec 5 réalisations. Boulbina a inscrit son 5e but, samedi en déplacement face au MC El-Bayadh (1-1), à l'occasion de la 7e journée disputée samedi, devant se poursuivre ce dimanche. Le joueur formé au PAC a ouvert le score dès la 10e minute de jeu, ce qui lui a permis d'atteindre la barre de 5 buts, à un but du milieu offensif du CS Constantine Ibrahim Dib, resté muet lors de la première défaite concédée par le CSC cette saison, sur le terrain du MC Oran (1-0). Pour rappel, le titre du meilleur buteur du précédent exercice (2023-2024) avait été remporté conjointement par l'ancien ailier du MC Alger, Youcef Belaïli, et l'attaquant de l'USM Alger, Ismaïl Belkacemi, qui avaient terminé co-meilleurs buteurs avec 14 réalisations chacun.

Top 10 du classement des buteurs :

1- Boulbina (PAC).....	5 buts
2- Dib (CSC).....	4 buts
3- Bakir (USMK).....	3 buts
- Haroune (O.A).....	3 buts
- Saâd (USB).....	3 buts
6- Belhocini (CSC).....	2 buts
- Belmiloud (JSS).....	2 buts
- Boualia (JSK).....	2 buts
- Boubakeur (ESS).....	2 buts
- Boudebouz (JSK).....	2 buts

Qualif's-CAN2025 (Algérie-Libéria)

Une délégation de la FAF au stade Hocine Aït Ahmed

Une délégation de la Fédération algérienne de football (FAF) s'est rendue samedi à Tizi-Ouzou dans le cadre des préparatifs du match Algérie-Libéria, prévu le 17 novembre au stade Hocine Aït Ahmed (17h00), pour le compte de la sixième et dernière journée (Gr.E) des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2025, indique un communiqué de la FAF. Conduite par le secrétaire de la FAF, Nadir Bouzenad, la délégation a été accueillie par le Wali de Tizi-Ouzou, Djilali Douli, en présence du Directeur de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Tizi-Ouzou, Aziz Tahir et des représentants des services de sécurité, indiqué le communiqué de la FAF. La délégation de la FAF a eu à visiter de près les différentes installations que compte l'enceinte de Hocine Aït Ahmed ainsi que certains hôtels de la ville dans le but d'assurer les meilleures conditions d'accueil aux "Verts" en perspective de ce match historique, puisque c'est la première fois que la wilaya de Tizi-Ouzou abrite une rencontre de la sélection nationale, souligne la FAF. Soulignant les efforts déployés jusque-là par toutes les parties concernées par l'organisation de cette rencontre, le secrétaire général n'a pas caché sa satisfaction suite à cette première visite de travail et des conditions qu'offre cette magnifique structure sportive, réalisée selon les normes internationales FIFA. D'autres séances de travail sont programmées dans les jours à venir pour finaliser les derniers détails liés à l'organisation de ce match, conclut la FAF. La sélection algérienne de football effectuera un regroupement durant la date FIFA du 11 au 17 novembre 2024, pendant laquelle elle se déplacera à Malabo pour affronter la Guinée Equatoriale, le 14 novembre 2024 (14h00), pour le compte de la cinquième et avant dernière journée des qualifications de la CAN-2025. Pour rappel, les Verts (12 points) ont scellé leur qualification pour la phase finale de la CAN-2025, à deux journées de la fin, dans un groupe qu'ils ont totalement dominé, devant la Guinée-équatoriale (7 pts) et le Togo (2 pts), alors que le Libéria ferme la marche (1 pt). Les deux premiers des 11 groupes des éliminatoires seront qualifiés pour la phase finale de la CAN 2025 (21 décembre 2025-18 janvier 2026), alors qu'un seul pays se qualifiera pour le tournoi final dans la poule du pays hôte.

www.lecarrefourdalgerie.dz



2

- | | |
|--|---|
| 10h30 Amour, gloire et beauté | 11h55 Tout le monde veut prendre sa place |
| 11h00 Les Feux de l'amour | 13h00 Journal |
| 11h45 Petits plats en équilibre | 13h40 Journal |
| 11h50 Les douze coups de midi | 13h43 Le geste cuisine |
| 12h55 Petits plats en équilibre | 13h44 La p'tite librairie |
| 13h00 JT 13h | 13h50 Ça commence aujourd'hui |
| 13h40 Petits plats en équilibre | 15h05 Ça commence aujourd'hui |
| 13h45 Météo | 16h20 Affaire conclue |
| 13h50 Plus belle la vie, encore plus belle | 17h10 Affaire conclue |
| 14h20 Un Noël à sauver | 17h50 Affaire conclue : la vie des objets |
| 15h50 Noël comme chien et chat | 18h00 Tout le monde a son mot à dire |
| 17h30 Star Academy, la quotidienne | 18h35 N'oubliez pas les paroles |
| 18h30 Ici tout commence | 19h10 N'oubliez pas les paroles |
| 19h10 Demain nous appartient | 19h55 Journal |
| 19h55 Météo | 20h00 Journal 20h00 |
| 20h00 JT 20h | 21h00 Envoyé spécial |
| 20h45 My Million | 22h50 Donald Trump, Dieu et les siens |
| 21h00 C'est Canteloup | 23h50 La nuit américaine |
| 21h10 Koh-Lanta | 00h35 Un soupçon |
| 23h40 Florence Foresti : Epilogue | 01h25 Un soupçon |
| 00h05 New York Unité Spéciale | 02h15 Un soupçon |
| 00h55 New York Unité Spéciale | |
| 01h40 New York Unité Spéciale | |



3

- | | |
|--|---|
| 07h19 Platane | 11h50 Outremer.l'info |
| 07h56 La boîte à questions | 12h00 Régions d'ici |
| 08h01 No Way Up | 12h15 ICI 12/13 |
| 09h29 Les éclaireurs de la biodiversité | 14h25 Un cas pour deux |
| 10h26 Iris et les hommes | 15h35 Un cas pour deux |
| 12h01 La boîte à questions | 16h35 La p'tite librairie |
| 12h11 En aparté | 16h45 Duels en familles |
| 12h45 Clique X | 17h20 Slam |
| 13h27 Les Trois Mousquetaires : D'Artagnan | 18h05 Questions pour un champion |
| 15h25 Hot Ones | 18h45 C'est bon à savoir |
| 16h00 Thomas VDB s'acclimate | 18h50 Journal |
| 17h32 Monsieur le maire | 19h00 ICI 19/20 édition toutes régions |
| 19h04 La boîte à questions | 19h50 Tout le sport |
| 19h12 Clique X | 20h00 Le mag Ligue 1 |
| 19h57 En aparté | 20h10 Météo régionale |
| 20h33 En aparté | 20h20 Un si grand soleil |
| 21h10 La Zone d'intérêt | 20h40 Un si grand soleil |
| 22h54 Clique | 21h05 Tom et Lola |
| 23h26 Making of | 21h55 Tom et Lola |
| 00h18 Hawaii | 22h50 Sophie Cross |
| 01h59 Le cercle | 00h45 Kassav : Hommage à Jacob Desvarieux |
| 02h46 Surprises | 02h15 La p'tite librairie |
| 02h54 1985 | |



arte

- | | |
|---|---|
| 07h30 Incroyables transformations | 11h40 La mort au bout des crocs : Serpents venimeux d'Afrique |
| 08h35 M6 Boutique | 12h25 Voyage en eaux calmes |
| 09h45 Ça peut vous arriver | 13h35 Mr and Mrs Bridge |
| 11h30 Ça peut vous arriver chez vous | 15h50 Les couleurs de la Chine |
| 12h40 Météo | 16h35 Les couleurs de la Chine |
| 12h45 Le 12.45 | 17h20 Invitation au voyage |
| 13h40 Un jour, un doc | 18h05 Invitation au voyage |
| 14h50 Un jour, un doc | 18h55 La cueillette alimentaire urbaine |
| 15h50 Un jour, un doc | 19h30 Le dessous des images |
| 16h50 Un jour, un doc | 19h45 Arte journal |
| 17h25 La meilleure cuisine régionale, c'est chez moi ! | 20h05 28 minutes |
| 18h30 Le juste prix | 20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel |
| 19h40 Météo | 20h55 1939-1962 : les divisions du monde |
| 19h45 Le 19.45 | 21h50 1939-1962 : les divisions du monde |
| 20h35 Scènes de ménages | 22h40 1939-1962 : les divisions du monde |
| 21h10 Murder Club | 23h40 Le mouvement des non-alignés : la voie oubliée |
| 21h55 Murder Club | 00h30 L'écho |
| 22h50 Disparitions : Victorine, la mort au bout du chemin | 02h05 Where We Used to Sleep |
| 23h55 Disparitions : Angélique et l'insoupçonnable voisin | 03h30 Faire l'histoire |
| 01h05 Et si on se rencontrait ? | 03h50 Les mythes vikings |
| 02h10 Et si on se rencontrait ? | |
| 02h55 Programmes de la nuit | |



21h10

LA ZONE D'INTÉRÊT



Rudolf Höss, officier supérieur SS, vit avec sa femme Hedwig et leurs enfants dans une maison mitoyenne du camp d'Auschwitz. Quand il ne gère pas le camp de la mort, où est appliquée avec zèle la solution finale, Höss, mène autant que faire ce peu une vie paisible avec femme et enfants. Tout est fait pour que la famille ignore les cris et bruits de coups de feu en provenance du camp : Hedwig s'occupe soigneusement du jardin quand elle ne s'occupe pas de la gestion et de la répartition des biens confisqués aux Juifs qui font leur entrée à Auschwitz.



21h10

MURDER CLUB



Hansen, qui a volé la cassette du crime de Fantôme, ignore les coups de fil de la police et se rend dans une maison abandonnée, visiblement les lieux des crimes commis par le tueur en série. Pendant ce temps, Amélia propose un deal à une des femmes présentes à la vente d'objets morbides de la veille : le couteau de Shakespeare contre des informations sur Fantôme. Celle-ci met l'inspectrice sur la piste d'un forum sur lequel Fantôme intervenait par le passé. L'inspectrice et Fauvel y cherchent des indices et découvrent l'identité d'une victime de Fantôme.

3

21h11

TOM ET LOLA



Lors d'une expédition en mer, l'équipage d'un bateau signale la disparition d'un de ses membres. A son retour au port, les enquêteurs font une macabre découverte : immergé dans l'eau, un corps sans vie pend à la quille. L'analyse de Gaëlle est formelle : il s'agit d'un homicide. Le décès ayant eu lieu dans les dernières 24 heures, le tueur fait nécessairement partie du groupe. Tom et Lola se lancent dans une enquête délicate, devant user de finesse et de stratégie pour percer les secrets de l'équipage. Leur défi : démêler les fils de cette énigme maritime et démasquer le meurtrier.



ORAN
27 | 15

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



07h28
06h04
65%
13 km/h

Alger 25-17
Constantine 27-11
Annaba 28-15
Ouargla 29-18
Mostaganem 27-17
Béchar 26 -13



نوفمبر المجيد .. وفاء وتجديد



المؤسسة الوطنية للإتصال، النشر والإشهار
Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de PubliCité

منشورات ANEP

الطبعة 27 للصالون
الدولي للكتاب

تخفيضات
30%

عناوين متنوعة



جناح C

قصر المعارض - الصنوبر البحري

من 06 إلى 16 نوفمبر 2024